



PROJET D'ETABLISSEMENT CRECHE MELI-MELO 2022-2026



23/03/2022





Table des matières

1	INTR	ODUCTION	3
	1.1	CADRE JURIDIQUE ET FINALITES DU PROJET D'ETABLISSEMENT	3
	1.2	METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT	4
2	PRES	ENTATION GENERALE	5
	2.1	Presentation de l'etablissement	5
	2.2	L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE : ENVOLUDIA	_
	2.3	LE PROJET ASSOCIATIF, 5 DEFIS MAJEURS :	
3	NOTI	RE HISTOIRE ET NOTRE PROJET	8
4		ROJET SOCIAL	
	4.1	NOTRE VISION	
	4.2	NOS MISSIONS	
	4.2.1		
	4.2.2		
	4.3	« LA CRECHE MELI-MELO » DANS SON ENVIRONNEMENT	
	4.3.1		
	4.3.2	Les ressources financières	. 13
5	L'EDI	JCATION THERAPEUTIQUE, FONDEMENT DU PROJET	.15
	5.1	L'EDUCATION THERAPEUTIQUE	. 15
	5.2	Le « Care »	
	5.3	LA STIMULATION BASALE	
	5.4	LA COMMUNICATION ALTERNATIVE AMELIOREE	
	5.5	L'ACCOMPAGNEMENT BUCCO-FACIAL	
	5.6	LE MOUVEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE	
		ROJET PEDAGOGIQUE	
6		·	
	6.1	LES PRESTATIONS PROPOSEES	
	6.1.1		
	6.1.2	1 9 1	
	6.1.3		
	6.1.4	1	
	6.1.5	5	
		LA PARTICIPATION DES FAMILLES	
	6.2.1		
	6.2.2	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
	6.2.3		
	6.3	LES PROFESSIONNELS	
	6.3.1	5 5	
	6.3.2	p p	
	6.3.3		
	6.4	LES PARTENAIRES	
	6.4.1		
	6.4.2	P	
	6.4.3	Ancrage local	. 39
7	DIAN	I D'ACTIONS 2022-2026	Δ1



1 Introduction

1.1 Cadre juridique et finalités du projet d'établissement

Le décret n° 2010-613 du 07 juin 2010 - concernant l'autorisation et le fonctionnement des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans - vise à amener les responsables des établissements à réfléchir et à formaliser la mise en œuvre du projet d'établissement (article R2324-29 du CSP).

Le projet d'établissement permet de mettre en place une réflexion et de concertation mené par l'équipe pluridisciplinaire. Il est adapté aux besoins des usagers et de l'équipe. Plus concrètement, il représente la réflexion d'équipe sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie quotidienne et la façon dont l'équipe va s'organiser pour accompagner l'enfant et sa famille quel que soit le type d'accueil proposé. Il révèle et explicite les valeurs éducatives portées par le Service Petite Enfance.

Le projet d'établissement se compose du :

- **Projet éducatif et pédagogique** précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants. Il s'agit de la feuille de route de chaque unité de vie qui est élaborée par les ressources humaines affectées à celle-ci.
- Le projet social qui situe la structure et son projet de création précisant notamment les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et les dispositions prises pour faciliter l'accès des enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources (articles L214-2 et L214-7 du Code de l'action sociale et des familles) ; le cas échéant, les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Le projet permet aux responsables d'établissement de réfléchir et formaliser les valeurs, les options pédagogiques, la place et les fonctions qu'ils entendent assurer dans leur environnement social, ainsi que les moyens mis en œuvre pour le faire.

Il pose également le principe d'une accession à ces établissements pour tous les enfants, y compris les enfants en situation de handicap.

- → Pour les professionnels, c'est un support de travail. Par l'organisation qu'il implique, le projet d'établissement permet d'identifier, de mutualiser et d'élargir les compétences et savoir-faire de l'ensemble des professionnels;
- Il aide à dynamiser l'établissement et favorise l'introduction d'une dynamique d'innovation;
- ➡ En formalisant les pratiques, le projet d'établissement facilite les relations et le dialogue avec les familles et les partenaires ;
- Pour les parents, il permet de mieux connaître dans quelles conditions est accueilli leur enfant.
- Produit et diffusé, c'est un document de référence pour les équipes et l'ensemble des destinataires;
- C'est un document évolutif, car suivi et révisé régulièrement.



1.2 Méthodologie d'élaboration du projet d'établissement

La rédaction du projet s'est appuyée sur l'article R2324-29 du Code de la Santé Publique qui liste les éléments qu'il doit contenir.

Ce document prend en considération le projet social, éducatif et pédagogique. Il résulte d'une réflexion à laquelle toute l'équipe a été associée au travers de la mise en place de groupes de travail thématiques. Un Comité de pilotage a assuré la mise en œuvre et la rédaction finale du projet, à partir des éléments recueillis dans les groupes de travail où les professionnels se sont interrogés sur le sens de leurs pratiques au quotidien.

Le Comité de Pilotage composé de la responsable d'établissement, pédiatre, infirmière puéricultrice, psychologue, éducatrice de jeunes enfants, psychomotricienne, ergothérapeute, a assuré la mise en œuvre et la rédaction finale du projet, à partir des éléments recueillis dans les groupes de travail. Ce COPIL s'est réuni 10 fois entre les mois de janvier 2021 et mai 2021.

Ainsi, ce projet s'est appuyé sur <u>6 grands principes</u> autour de l'enfant :

- L'accueil à la crèche dans toute sa transversalité
- Le respect des besoins et du rythme de l'enfant
- Promouvoir la créativité de l'enfant à la crèche
- La participation des familles à la vie de la crèche
- Respecter les règles d'hygiène et des soins au quotidien
- Développer la communication externe et interne

Les familles ont été associées à son élaboration grâce au questionnaire qui leur a été remis et qui est venu appuyer le travail déjà mis en réflexion en équipe.

Au total 13 familles sur 20 ont répondu, cette participation (65%) montre à quel point elles sont intéressées et souhaitent participer à la vie de la crèche.

Le projet a été soumis pour approbation au Conseil d'Administration de son organisme gestionnaire Envoludia le 24 mars 2022.



2 Présentation générale

2.1 Présentation de l'établissement

Identité de l'établissement	Crèche Méli-Mélo		
Coordonnées de l'établissement	01 44 01 01 62		
Date de création	13/09/2016		
Numéro Siret	775 733 298 00274		
Forme juridique	Association Loi 1901		
Organisme gestionnaire	ENVOLUDIA		
Présidente	Véronique Molinaro		
Responsable d'établissement	Mme JAUREGUY Valérie		
Capacité autorisée	20 places		
Zone d'intervention	Paris		
Effectifs salariés (en ETP)	10,13 ETP		
Nombre de journées d'ouverture	220		
Financeurs	CAF, département, ville de Paris, familles		
Budget de fonctionnement 2021	537 466 Euros		

2.2 L'association gestionnaire : Envoludia

ENVOLUDIA est une **association de familles** qui accompagne majoritairement des personnes atteintes de paralysie cérébrale, IMC et polyhandicapées avec troubles moteurs prédominants, et des personnes dont les handicaps relèvent du même type d'accompagnement : troubles d'apprentissages, handicaps rares... – et ce de la petite enfance à l'âge adulte.

Depuis 50 ans, Envoludia s'engage à offrir un accompagnement précoce du handicap, à développer le potentiel de chacun en proposant un projet sur-mesure et des techniques innovantes. Elle favorise l'entraide entre les familles et fournit un appui pour la recherche.

L'association compte aujourd'hui un réseau d'accueil et de rééducation de 20 établissements (sur 22 sites).





Chiffres clés 2020

Une association de famille mais gérée avec professionnalisme!



20 ÉTABLISSEMENTS RÉPARTIS SUR 22 SITES



35 M€ DE BUDGET ANNUEL



577
PROFESSIONNELS



766

PERSONNES

ACCOMPAGNÉES



619
ENFANTS ET ADOLESCENTS



147



RamDam Paris 18* Le Chalet Paris 10* Méli-Mélo Paris 15* Trotte-Lapins Paris 15* Les Bambini Paris 14* HoulaBaloo Aubervilliers Sessad Paris Paris 15* Sessad de L'Orangerie

de L'Orangerie Aubervilliers Sessad Aulnay-sous-Bois Sessad Le Raincy IEM Evoludia
Saint-Ouen
IEM Evoludia
Montreuil
IME Les Hortillons
Stains
IES
Champigny-sur-Marne
CEPH Daviel
Paris 13*

MAS-FAM L'Orangerie Aubervilliers Foyer L'Arc-en-ciel Gif-sur-Yvette Foyer-FAM Le Malonnier - Les Z'Apparts - Les Z'Apparts à Savigny-sur-Orge

FAM Jacques-Coeur Savigny-sur-Orge Résidence Hacienda

- Saint-Pons- Alpes-de-Haute-Provence (04)

- Foyer-FAM Le Malonnier à Morangis

- Faucon-de-Barcelonnette Alpes-de-Haute-Provence (04)



2.3 Le projet associatif, 5 défis majeurs :

Envoludia porte 5 défis majeurs au travers de son projet associatif 2016/2021 :

- 1. Promouvoir un accompagnement transdisciplinaire
- Pour un accompagnement de qualité sur les plans éducatif, thérapeutique et social
- 2. Développer le projet thérapeutique individuel
- → Pour utiliser les potentialités de la personne, agir sur son environnement et encourager sa participation sociale
- 3. Développer l'expertise en paralysie cérébrale
- → Formalisation d'une « École Envoludia » pour renforcer la culture commune issue des bonnes pratiques de ses professionnels et ouvrir ses établissements sur la recherche
- 4. Proposer des solutions pour tous les âges de la vie
- → Pour développer les offres existantes, mutualiser les bonnes pratiques et anticiper sur l'évolution de la population
- 5. Développer l'implication des familles
- Pour des familles actrices au sein de l'association, des établissements et dans la recherche de dons

Dans le prolongement de cette période, le projet associatif s'est réactualise au cours de l'année 2021 avec la définition des grands objectifs suivants pour la période 2022-2026 :

- Croissance raisonnée
- Politique d'appartenance à l'association
- Projet global d'accompagnement
- Nouvelles approches thérapeutiques
- Inclusion et participation



3 Notre histoire et notre projet

Dès 2010, est née l'idée d'ouvrir une nouvelle crèche, ce projet a commencé à être évoqué bien avant la fusion en 2013 des deux associations de familles : le GIMC et l'Apetreimc.

En 2012, Monsieur Marciset, Directeur actuel a pris ses fonctions et les négociations ont pu commencer avec la Ville de Paris et la Mairie du 15eme.

L'idée : un projet à caractère social qui puisse regrouper une population hétérogène au sein d'un même environnement. Un EHPAD, une crèche et des familles aux profils différents.

La ville de Paris souhaitait au départ que cette nouvelle crèche soit « classique ». Envoludia a su défendre et argumenter son projet pour que celle-ci puisse être spécialisée pour l'accueil de 30% d'enfants en situation de handicap. Cette condition a été acceptée mais sans qu'il puisse y avoir la possibilité d'y inclure un cabinet thérapeutique. La responsable actuelle a été recrutée en juillet 2016 afin de préparer l'ouverture de la crèche en septembre. La crèche a été inaugurée en juin 2017 en présence de Mr le Maire et quelques élus.

C'est la dernière structure Envoludia du Pôle Petite Enfance sur les 5 autres existantes, à voir le jour.

4 Le projet social

4.1 Notre vision

Le projet d'Envoludia pour la petite enfance est d'accueillir au sein de ses EAJE des enfants valides du quartier et 30% d'enfants en situation de handicap neuromoteur. Ces lieux atypiques, associant EAJE et cabinet thérapeutique, ont pour ambition de pouvoir offrir :

Aux enfants :

- des dynamiques de socialisation, facilitant la mixité sociale, culturelle et l'intégration la plus riche possible des enfants au sein du groupe et ouverte sur l'extérieur.
- des dynamiques éducatives, en lien avec les capacités d'adaptation et d'apprentissage propres à chacun.
- des dynamiques thérapeutiques, par la possibilité pour les enfants qui en ont besoin d'avoir leurs séances de rééducation durant leur journée d'accueil; et par le déploiement d'un accompagnement quotidien des enfants en situation de handicap par toute l'équipe, accompagnement qui repose sur les principes de l'Education Thérapeutique.

Aux jeunes parents :

- des espaces d'accueil de leurs enfants facilitant leur insertion sociale et professionnelle.
- des espaces et des temps pour se dire et être écoutés par l'équipe.
- des espaces permettant des rencontres entre eux.



4.2 Nos missions

4.2.1 Missions réglementaires

Le cadre réglementaire qui régit les droits de l'enfant et de sa famille repose sur différents textes comme La Convention relative aux droits de l'enfant qui reconnait et protège les droits spécifiques des enfants, le code de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles (CASF).

Pour l'Accueil des enfants en situation de handicap, les missions réglementaires des établissements et services d'accueil de la Petite Enfance sont de :

- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques qu'ils accueillent. Ils apportent une aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et familiale.

 (Article R 2324-17 du CSP) modifié en août 2021
- « Les modalités de fonctionnement des équipements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, doivent faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources ».
- (Article R 2324-17 du CSP) modifié en août 2021
 - « À cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et de son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes. {La loi du 11 février 2005}
- « L'objectif principal réside dans la promotion du développement de la capacité d'accueil et dans la diversification des modes d'accueil. « {Le décret du 20 février 2007}

Divers arrêtés et conventions encadrent l'accueil dans un EAJE tels notamment l'arrêté du 21/12/2009, la convention petite enfance entre le Département et la Ville ou encore le contrat enfance et jeunesse entre la Caf et la ville, la recommandation de la Haute autorité de santé (reprise par le schéma départemental de santé d'Île de France) qui vise à « améliorer la qualité de l'accompagnement pour assurer un parcours de vie et de santé qui s'attache à offrir aux personnes en situation de vulnérabilité l'accès en priorité au droit commun dans tous les domaines ».



4.2.2 Les missions portées par « la crèche Méli-Mélo»

Valorisation
Plaisir Rythmes
Autonomie
Différences
Sécurité Ecoute
Créativité Besoins
Handicap
Prévention Attention

Rencontres

Besoins Soutien

Mixité Sociale

Confiance

Parentalité

Participation

Accompagnement

4.3 « La crèche Méli-Mélo » dans son environnement

4.3.1 Les caractéristiques territoriales

Le 15^e arrondissement est situé dans la partie sud-ouest de Paris, sur la rive gauche de la Seine. Avec 8,48 km², le 15^e est le troisième plus grand arrondissement de Paris (même le plus grand si les bois de Boulogne et de Vincennes n'étaient pas comptés). Il est desservi par les lignes de métro 4, 6, 8, 10, 12 et 13.

Le 15eme est aussi le plus peuplé (235 170 habitants en 2017 selon l'INSEE et 236 204 en 2020).

Depuis 2008 l'Etat a installé plusieurs de ses grandes administrations: L'ancienne imprimerie Nationale est devenue en 2010 le cœur de la Diplomatie française (1200 fonctionnaires des affaires étrangères y travaillent); près du Parc Citroën se trouve la Préfecture de la région lle de France; le ministère des Armées s'est installé à Balard en 2015 (soit au total 10 000 militaires et fonctionnaires). Il concentre sur son territoire des équipements hospitaliers de pointe (l'hôpital Européen Georges Pompidou; l'hôpital Necker dont le pôle Mère-Enfants a été achevé fin 2012, l'institut Pasteur a créé un centre de recherche sur les maladies émergentes (400 chercheurs français et étrangers y travaillent).

Sur le plan économique, le 15eme a renforcé son pouvoir d'attraction, qualifiant le sud-ouest de l'arrondissement de « Silicon Alley » avec une implantation accélérée et massive d'entreprises innovantes. Pas moins de 5 000 entreprises ont leur siège dans le 15eme : Orange ; la Poste ; Colas ; Safran bientôt Nestlé Europe et des startups en développement exponentiel que la Mairie du 15eme aide à s'implanter grâce à des incubateurs nouveaux, des fablabs et des espaces de coworking.

La presse qualifie désormais le 15eme de « triangle d'or » des médias. Ils s'y implantent en masse aux côtés de groupes historiques comme France Télévision faisant désormais du 15eme le quartier d'Europe ayant la plus forte concentration de grands médias nationaux et internationaux : le Point ; LVMH-Médias (Le Parisien, les Echos) ; Libération ; l'Express ; BFM et RMC ; le groupe Lagardère Médias avec Europe 1 ; Virgin ; Paris-Match.



Sur le long terme la population est passée de 244 080 habitants en 1968 à 236 204 habitants en 2020, soit une évolution de -3% sur une période de 52 ans. Si l'on poursuit de façon linéaire la tendance de l'évolution de la population du 15e Arrondissement de Paris sur la base du taux d'évolution moyen annuel récent (2011-2016), le nombre d'habitants du 15e Arrondissement de Paris en 2025 sera de 237 149 personnes, soit une hausse de 4 705 habitants (2%). En 2030, la population du 15e Arrondissement de Paris serait de 241 930 habitants, soit une hausse de 9 506 habitants (4%).

Le 15eme regroupe 27 crèches municipales et 6 crèches associatives dont Méli Mélo.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Les parents qui inscrivent leur enfant à la crèche sont pour la majorité des cadres supérieurs, la plus grande majorité des familles habitent le quartier à proximité de la crèche. Ces familles sont représentatives des familles habitant le 15eme arrondissement (31,9% selon les chiffres de l'INSEE en 2017 sont des cadres).

Le salaire moyen annuel en France est de : 28 716 euros en France (source de l'INSEE 2018). Le rapport d'activité de la crèche en 2020 montre que sur les 33 familles : 27 familles ont des revenus compris entre 30 000 et 85 740 euros (voire plus) et 6 familles ont des revenus entre 7 000 et 29 000 euros.

La population du 15eme va augmenter dans les années à venir, nous constatons une augmentation des demandes de place en crèche depuis sa création en 2016 : en 2017 23 demandes et 53 demandes en 2020.

En 2017, il y a eu 2931 naissances dans le 15eme, le chiffre le plus élevé de tous les arrondissements.

Pour pouvoir bénéficier d'une place en crèche il faut s'inscrire au minimum un an à l'avance. La responsable constate que ce délai risque d'augmenter encore dans les prochaines années. La majorité des demandes sont pour des familles qui veulent une place pour leur nouveau-né, plus rarement pour leur enfant âgé de plus d'un an.

La crèche ayant 8 places à proposer dans la section des plus jeunes, celles-ci sont vites pourvues. On constate aussi depuis 2ans que quelques familles accueillies (7 depuis l'ouverture) ont eu ou attendent un second enfant. Elles sont donc prioritaires, cela réduit d'autant le nombre de places à pourvoir dans la section des petits. En septembre 2022, la section des plus jeunes accueillera que des seconds enfants de famille déjà inscrites.

En arrivant à la crèche, les familles ne connaissent pas l'association Envoludia, mais se montrent très intéressées par le projet lors des premiers échanges avec la responsable et veulent que leur enfant puisse bénéficier d'un accueil tel-que celui qu'on propose.

Cette inclusion dès le plus jeune âge est quelque chose de très important pour elles. Les familles qui demandent une place à Méli-Mélo viennent de plus en plus par le « bouche à oreille ». Cependant nous souhaitons davantage nous faire connaître auprès des familles d'enfants en situation de handicap. Nous n'avons pas de liste d'attente pour ces familles et souhaitons que cela change.

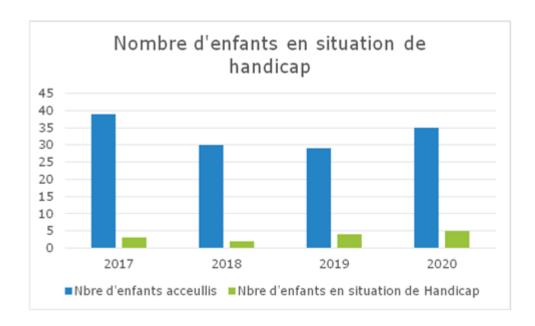
Perspectives d'évolution :

- Être identifié comme un lieu d'accueil d'enfants en situation de handicap de manière plus visible
- Revoir notre stratégie de communication qui n'a pas porté ses fruits jusqu'à présent comme nous pouvions l'espérer
- Collaborer avec la Halte-Garderie des Trotte-Lapins qui dispose d'un cabinet thérapeutique pour orienter vers Méli-Mélo, des familles cherchent un accueil pour leur enfant



4.3.1.1 Les caractéristiques de la population accueillie

Nb Enfants	2017	2018	2019	2020
Total enfants accueillis	39	30	29	35
Total enfants en situation de handicap	3	2	4	5
%	8%	7%	14%	14%



4.3.1.2 Les besoins et demandes des familles

A l'ouverture de la crèche, la responsable de la crèche a pris contact avec la PMI de la Goutte de Lait pour se présenter et faire connaître le projet. Très rapidement des familles ont pris contact avec la responsable pour entamer les démarches d'inscription.

Cela a été bien plus compliqué pour l'accueil d'enfants en situation de handicap. Malgré un contact avec le CAMSP du 15eme, nous n'avons pu accueillir que 3 enfants plusieurs mois après l'ouverture (et pas sur un temps plein). Exceptionnellement cette année-là, les places disponibles ont été proposées aux enfants valides pour que l'activité n'en pâtisse pas. Depuis nous continuons d'accueillir des enfants avec des pathologies diverses. Un seul enfant IMC a été accueilli en ce jour et sur un temps très court.

Ce constat montre que nous devons nous préparer à accueillir diverses pathologies dans les années à venir et ne plus être seulement identifié comme des « spécialistes » de l'accueil des enfants IMC en collectivité, et ce afin de mieux répondre aux besoins des usagers. L'équipe pluridisciplinaire qui travaille au sein de l'établissement doit être accompagnée et soutenue par l'association afin d'intégrer ces nouvelles orientations sans difficulté pour les professionnels et de réfléchir à des solutions pour que l'accompagnement des enfants reste de qualité.



Tous les enfants que nous avons accueillis à ce jour, n'ont pas d'installations particulières et ne sont pas appareillés. Nous nous interrogeons sur notre capacité à pouvoir accueillir des enfants qui nécessiteraient davantage de matériel, nous n'avons pas les locaux pour entreposer le matériel (qui doit être facilement accessible et mobilisable rapidement).

4.3.2 Les ressources financières

4.3.2.1 Ville, Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et département

Nos partenaires financeurs qui ont été associés tout au long du projet : depuis son élaboration jusqu'à son fonctionnement sont la CAF de Paris et le bureau des associations de la DFPE : partenaires de la première heure dans la conception et la viabilisation du projet. Ils ont contribué à la concrétisation de ce projet d'une part, par leur accompagnement personnalisé auprès de l'association et d'autre part, par le versement de subventions d'équipements et de fonctionnement.

L'association s'engage en retour à faire part des états de suivis spécifiques à la fois financiers et statistiques (attribution des places, taux d'occupation, taux moyen de facturation, budget de fonctionnement...) et à respecter les accords conventionnels avec ses partenaires financiers.

Pour le budget de fonctionnement, la ville de Paris finance 50 % soit : 229 291 euros ; la Caf via la PSU (Prestation Unique de Service) contribue à hauteur de 78 616 euros et pour la PSO (Prestation de service ordinaire) : 66 071 euros.

4.3.2.2 Les familles (reste à charge)

La participation financière des parents aux frais d'accueil de leur(s) enfant(s) est déterminée selon un barème de tarifs fixé par délibération du Conseil de Paris et conforme au barème négocié dans le cadre des conventions liant la Caisse d'Allocations Familiales et la ville de Paris. Ce barème, qui fait référence aux ressources et à la situation de la famille, est affiché dans l'établissement. Cette somme représente environ 20% du budget de fonctionnement soit environ 103 000 euros.

4.3.2.3 L'association

Le budget de fonctionnement alloué par la Ville de Paris permet de financer certaines des actions déployées par l'équipe, comme le café des parents.

Certaines activités, comme la musicothérapie, ou certains investissements, pour du matériel adapté à certaines entraves motrices et/ou sensorielle, pour du matériel permettant le déploiement d'une Communication Alternative Améliorée (CAA), sont rendus possible grâce à des fonds réunis par Envoludia via des actions de mécénat.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constat:

La crèche Méli-Mélo commence a été bien identifiée dans le quartier et nous avons une forte demande au niveau des inscriptions. Il n'en est pas de même pour l'accueil d'enfants en situation de handicap. Nous avons des difficultés à rencontrer les familles susceptibles d'être intéressées.

Les familles sont très investies dans les projets menés par la crèche.



A l'ouverture de l'établissement, l'espace extérieur de la crèche avait été mis en avant de par sa superficie (plus de 130 m2) et l'intérêt que cela pouvait susciter pour les enfants. A ce jour, celui-ci n'est pas utilisé comme il devrait l'être et nous réfléchissons à un aménagement différent et surtout plus sécurisé pour les enfants. Nous sommes au rez-de-chaussée d'un EHPAD et nous subissons quasi quotidiennement des désagréments liés à des déchets reçus dans le jardin. Les locaux de la crèche sont « exigus » en hiver lorsque les enfants ne peuvent pas sortir, et cela confirme notre intérêt de réfléchir à une solution pour qu'ils puissent profiter du jardin tout au long de l'année malgré les intempéries (ex : un toit qui puisse se rétracter en cas de pluie ou un autre système fonctionnel) ainsi qu'à un sol adapté qui puissent permettre aux enfants de sortir dehors par tous les temps.

Perspective d'évolution :

- Réaménagement du jardin qui n'a pas été possible en 2020 à cause du COVID et les frais engendrés à cette occasion, écrire le projet et voir quelles solutions pourraient être envisagées et contacter des partenaires de la Ville de Paris pour nous y aider (associations de quartier et les espaces verts de la Ville.)



5 L'éducation thérapeutique, fondement du projet

Le projet des établissements petite enfance d'Envoludia porte la conviction que « ce qui est indispensable aux uns est utile à tous ». En effet, c'est un projet qui s'articule autour de la question du vivre et du grandir ensemble de par l'accueil structurel de 15 à 30% d'enfants en situation de handicap neuromoteur au sein du collectif d'enfants. L'ensemble de ces établissements déploient un accompagnement des enfants en situation de handicap basé, depuis quarante ans, sur l'éducation thérapeutique. Une approche précoce et singulière de l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et de sa famille qui permet, aujourd'hui, aux équipes de placer le « Care » au cœur de l'accompagnement quotidien proposé à l'ensemble des enfants accueillis et leurs familles. L'éducation thérapeutique et le « Care » forment ainsi un environnement cohérent qui s'incarne à travers la stimulation basale, la communication alternative augmentée, l'accompagnement bucco-facial et le mouvement dans la vie quotidienne.

5.1 L'éducation thérapeutique

L'ensemble des EAJE d'Envoludia déploient un accompagnement qui repose sur l'éducation thérapeutique. Cette approche place l'enfant et sa famille au cœur de l'accompagnement pluridisciplinaire proposé par l'équipe et au centre du travail de partenariat avec l'ensemble des intervenants.

Cette approche qui, à l'origine, s'adressait aux seuls enfants infirmes moteur-cérébraux, nous permet aujourd'hui un accompagnement au plus près des besoins de chaque enfant. L'éducation thérapeutique repose sur :

- Un travail d'écoute des besoins et des attentes de l'enfant et de sa famille.
- Une mobilisation des compétences pluridisciplinaires pour une action de prévention et de dépistage des situations à risques.
- Une précocité dans la proposition et la mise en place des accompagnements éducatifs et thérapeutiques, lorsque ces derniers s'avèrent nécessaires.
- Une grande adaptabilité dans la mobilisation des ressources internes comme externes.

Le Pr Tardieu, neurologue, et Mr Le Métayer, kinésithérapeute, ont œuvré dans les années 1970 pour une rééducation précoce des enfants infirmes moteur-cérébraux et leur inclusion dans les lieux petite enfance. Depuis, les neurosciences ont confirmé combien les premières années de vie sont cruciales pour valoriser au maximum la plasticité cérébrale de tous les enfants, et en particulier ceux en situation de handicap. En effet, la plasticité cérébrale permet aux rééducateurs de proposer à l'enfant compensations et manières d'agir autrement.

Afin que les compétences et les compensations, que ces enfants développent en rééducation, puissent se transférer de manière précoce et cohérente dans l'ensemble de leur quotidien, à la maison comme dans le lieu d'accueil, l'enfant a besoin de répétition avec tous les adultes qui l'accompagnent :

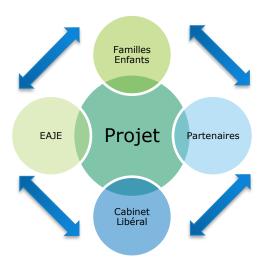
- Pour que les schémas neuronaux se modifiant, la commande volontaire vienne compenser le réflexe ou la commande défaillante.
- Pour pouvoir exercer ses nouvelles compétences dans une variété de situations dans sa vie de tous les jours, avec et parmi les autres.
- Pour comprendre à quoi ces nouvelles compétences peuvent lui être utiles.



Cette approche suppose:

- La coordination d'une réflexion transdisciplinaire, entre la famille et les professionnels éducatifs, thérapeutiques et médicaux.
- La coordination d'un accompagnement quotidien pluridisciplinaire porté par les professionnels de l'équipe, en lien avec tous les intervenants auprès de l'enfant et cohérent avec le projet personnalisé élaboré avec la famille.
- Le renforcement des compétences individuelles de l'enfant.
- Le développement des moyens de compensation et d'adaptation dont l'enfant a besoin.
- Un accompagnement des familles dans leur expérience singulière de jeunes parents d'un enfant en situation de handicap.

Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition mais d'une réelle interaction entre la famille, les professionnels de l'EAJE, les rééducateurs du cabinet et les partenaires, autour et avec l'enfant en situation de handicap :



L'éducation thérapeutique a progressivement permis aux équipes d'élargir à tous la préoccupation de placer l'enfant et sa famille au cœur du dispositif d'accompagnement; Envoludia porte aujourd'hui un accompagnement basé sur cette conviction que « ce qui est indispensable aux uns est utile à tous ». Cette nécessité prend la forme aujourd'hui d'un « prendre soin » de l'enfant et de sa famille dans chacune des dimensions de l'accueil



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats:

- Les nouvelles professionnelles qui constituent les deux tiers de l'équipe à ce jour, découvrent pour la plupart le concept et les enjeux de l'éducation thérapeutique. Cela nécessite donc de nombreuses formations et un long travail d'accompagnement et d'échanges entre les équipes éducatives et thérapeutiques pour assurer la continuité des projets et la qualité d'accompagnement des enfants
- La présence des thérapeutes à temps partiel rend la continuité du travail compliqué mais pourtant nécessaire. Cela complexifie la coordination thérapeutique indispensable à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.



- Les familles et les équipes font le constat d'une véritable continuité éducative entre elles, au bénéfice évident des enfants accueillis. Il en est de même avec les partenaires notamment ceux du CAMSP avec qui nous travaillons en étroite collaboration.
- Difficultés à échanger entre les thérapeutes et l'équipe éducative du fait de la réalité du terrain (ex : lorsque l'équipe a des interrogations ou des questions, il peut y avoir une déperdition de l'information). La présence des thérapeutes en section n'est pas assez clairement identifiée.

Perspective d'évolution :

- La formation et l'accompagnement des nouvelles professionnelles va permettre de déployer et d'inscrire l'éducation thérapeutique au cœur de nos pratiques au quotidien.
- Améliorer la continuité thérapeutique des enfants en l'absence des thérapeutes

5.2 Le « Care »

Le « Care » poursuit ces objectifs de mise en lumière et d'étayage des potentiels de l'enfant et de sa famille, rendus vulnérables pendant ses « 1000 premiers jours » qui forment un temps singulier de rencontre et de découverte. En effet, la pédagogie du « Care » permet aux professionnels de prendre en compte la vulnérabilité et la dépendance des enfants et de leurs familles. Elle repose sur 4 composantes :

- Être attentionné
- Être enclin à détecter le besoin des autres et avoir la volonté/responsabilité d'y répondre
- Avoir les compétences pour répondre à ces besoins
- Prendre en compte les sentiments des autres (empathie)

Ces quatre composantes sont en permanence nécessaires au bon accompagnement de l'enfant et de sa famille; parce qu'elles permettent le respect de l'autre malgré sa vulnérabilité, la prise en compte de sa singularité au sein du collectif et ainsi soutiennent le déploiement de son potentiel dans chacune des situations de vie qui constituent son quotidien : aussi bien dans les temps individuels que collectifs, dans les temps d'éveil, de soin, ou de nursing.

Déployée depuis 40 ans, cette culture de la bienveillance suppose pour les équipes :

- Une réflexion collective sur l'effort cognitif nécessaire à chacun pour maintenir vivant et dynamique le va-etvient « multitâche » et incontournable entre l'attention singulière portée à l'enfant et celle portée au groupe.
- Une prise en compte de la dimension corporelle dans l'accomplissement du travail qui peut exiger un contact intime, un toucher corps à corps.
- Une reconnaissance des compétences sociales nécessaires à la dimension relationnelle afin que chaque personne puisse jouer adéquatement son rôle: capacité d'éviter de l'embarras pour soi ou pour autrui; capacité de garder l'équilibre de l'interaction. Les compétences relationnelles doivent être présentes dans l'interaction avec les enfants comme avec les familles





Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats:

- A ce jour au sein de la crèche, le mot « care » n'est pas utilisé. Les pratiques professionnelles vont cependant dans ce sens avec une prise en compte de l'enfant sur le plan individuel mais aussi collectif.
- La relation singulière en petite enfance avec le corps de l'enfant n'est pas anodine et nécessite d'être pensé aux regards de nos représentations individuelles

Actuellement, les qualités relationnelles fondamentales dans la relation avec l'enfant ne font pas l'objet de réflexions régulières institutionnalisées ni de projets spécifiques : « communication non violente » ou « bientraitance »

- La richesse de nos formations complémentaires n'est pas assez mise à profit et mérite d'être davantage partagée

Perspective d'évolution :

Nous devons dans les mois à venir développer cette notion du Care et y travailler de manière constructive en y impliquant toute l'équipe

Réfléchir en équipe à la notion de « prendre soin de l'enfant » sur le plan physique et psychique par le biais de réunions ou en « guidance » dans le quotidien



5.3 La stimulation basale

L'approche de la Stimulation Basale vise à favoriser l'évolution des personnes en grande dépendance, notamment dans le champ du polyhandicap : elle permet une meilleure compréhension de leur fonctionnement, en partant de leurs ressources personnelles et en tenant compte de leurs besoins particuliers.

Dans les EAJE d'Envoludia, l'ensemble des professionnels utilisent la Stimulation Basale dans l'accompagnement de tous les enfants et dans chacune des dimensions de l'accueil : les activités de communication, de mouvements et de perception ; ces accompagnements sont individuellement adaptés et sont intégrés dans tous les temps de vie quotidienne, d'activités ou dans le cadre de groupes plus spécifiques.

Cet accompagnement suppose:

- Une connaissance des bases de la communication non-verbale et corporelle.
- Une compréhension et une indentification des besoins, des attentes, des compétences et des difficultés des enfants dépendants.
- Une construction pluridisciplinaire des objectifs et des moyens d'accompagnement ou de soin, à orientation
 « basale »



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constat:

- La majorité du personnel éducatif ne connaît pas la stimulation basale. En avril 2021, 3 personnes de la structure dont la responsable ont été formées à cette approche. L'une des psychomotriciennes ainsi que l'ergothérapeute ont elles aussi été formées en dehors d'ENVOLUDIA auparavant et pourront contribuer au déploiement de ce nouveau projet.

Perspective d'évolution :

Nous souhaitons que l'approche de la stimulation basale fasse partie intégrante de notre fonctionnement au sein de la crèche. Toutes les familles ont pu manifester leur intérêt pour cette approche et sont unanimes pour dire les bénéfices qu'il pourrait y avoir sur les enfants. L'équipe formée doit réfléchir à la façon dont elle va pouvoir les accompagner de manière progressive et mesurée.



5.4 La Communication Alternative Améliorée

La Communication Alternative Améliorée (CAA) consiste en l'ensemble des moyens humains et matériels proposé à l'enfant afin de soutenir chaque jour ses capacités de compréhension et lui permettre de s'exprimer dans tous ses contextes de vie. Les enfants en situation de handicap que nous accueillons présentent fréquemment des troubles de la communication, de la parole et du langage importants. Habituellement proposée aux enfants en situation de handicap, la CAA peut aussi profiter aux autres enfants ; en effet, pour certains, entrer dans un langage oral est plus complexe ou prend plus de temps. L'originalité de ce dispositif consiste à déployer toute la journée, dans tout l'EAJE, parmi tous les professionnels et les enfants, ces outils d'aide à la communication. Les enfants sont dans un bain de langage, qui forme autant de ponts pour aller vers le langage simple, puis les histoires, les chansons et surtout aller vers les autres enfants ! Cet accompagnement suppose :

- Un partage régulier de l'axe CAA des projets personnalisés des enfants suivis en orthophonie
- La formation des professionnels à l'utilisation de la CAA et l'augmentation progressive du vocabulaire connu et utilisé
- Une intégration dans le quotidien du vocabulaire signé à travers les histoires, chansons, comptines, qui sont ainsi traduits en langage alternatif
- Un travail régulier sur les supports et leur présentation (pictogrammes, Tableau de Langage Assisté (TLA)...)
- Un accompagnement de toutes les familles pour faciliter le transfert de compétences vers le quotidien de l'enfant à la maison : affichages, temps d'information, temps de formation



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constat: Le projet est porté au sein de la crèche de façon hétérogène suite au départ des deux référentes qui l'avaient initié en 2018. Cependant le projet communication semble connaître un nouveau souffle grâce à la formation des nouveaux « référents » possible après cette période de confinement. La motivation est revenue au sein de l'équipe et le projet semble maintenant reprendre du sens pour toute l'équipe.

Malgré tout on constate que les enfants se sont bien approprié quelques signes mais durant l'année 2020 les parents n'ont pas pu être intégrés aux projets. Les ressources humaines et matérielles sont suffisantes mais demandent à être mieux utilisées. Le lexique signé actuellement est assez pauvre et répétitif. Les professionnelles ont besoin d'être accompagnés dans cette pratique et de créer une harmonie dans la façon de signer.

L'ensemble de l'équipe doit s'approprier le projet dans sa globalité, qu'il ne repose pas que sur les personnes référentes.

Perspective d'évolution :

- Créer des outils plus personnalisés (classeur de picots) pour les enfants en situation de handicap pour mieux communiquer avec eux et qu'ils puissent faire des demandes aussi
- Davantage informer les parents sur le projet et son déploiement au-delà de la « pratique des signes », et leur donner les moyens de poursuivre le projet à la maison s'ils le souhaitent
- Généraliser la formation de toute l'équipe en plus des « référents ».
- -Investir dans son intégralité le vocabulaire disponible (environ 60 mots) pour l'utiliser dans les différentes activités et situations de vie quotidienne (accueil, repas, changes, activités ludiques...)
- Echanger avec les parents sur les modalités qui leur correspondraient le mieux pour avancer dans cette acquisition de la CAA.
- Instituer une réunion régulière avec les référents et la responsable pour anticiper les actions sur le long terme
- Prévoir un fascicule d'explications sur la CAA à remettre aux parents lors de l'entrée à la crèche



5.5 L'accompagnement bucco-facial

L'accompagnement bucco-facial consiste, à l'origine, en une attention particulière portée lors des repas à chaque enfant en situation de handicap, notamment par des guidages adaptés à sa motricité afin d'éviter les fausses routes. Aujourd'hui, déployé pour l'ensemble des enfants accueillis, cet accompagnement mobilise des moyens humains et matériels pour permettre des repas :

- En sécurité et de manière confortable (installation, ambiance sonore et visuelle)
- Dans le respect des besoins individuels (textures, communication...)
- Dans un soutien de l'indépendance (capacité à faire seul) et de l'autonomie (capacité à choisir).

Cet accompagnement suppose:

- Une anticipation des plans de tables, et de l'accompagnement par les professionnels.
- Une réflexion commune afin d'organiser l'espace du repas, pour préserver un espace pour les repas en individuel, tout en prenant en compte les besoins d'accompagnement des enfants aux différentes tablées.
- Un travail avec l'agent de service pour limiter les allers et venues et le niveau sonore lors du service à table.
- Un travail continu de formation et d'accompagnement quotidien pour permettre aux professionnels d'acquérir les compétences nécessaires à l'alimentation des enfants présentant d'importantes difficultés bucco-faciales.
- Un accompagnement de toutes les familles pour faciliter le transfert de compétences vers le quotidien de l'enfant à la maison : temps de repas partagés, temps d'information, temps de formation.



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constat : À la suite de départs consécutifs, le projet Bucco n'a pas pu être investi comme nous l'aurions souhaité et n'a pas pu être repris du fait de la crise sanitaire et l'impossibilité de former des nouveaux référents. Durant cette année 2020 nous n'avions pas d'enfants en situation de handicap justifiant le déploiement du projet bucco dans sa globalité.

La priorité en cette rentrée de septembre 2020 a été de réaliser les fiches repas pour les enfants en situation de handicap.

Perspective d'évolution :

Dès que les nouveaux « référents bucco » seront formés, le projet pourra se mettre en place de manière élargie et les fiches bucco pourront être généralisées à tous les enfants qui en auraient besoin.

Faire bénéficier les enfants hors situation de handicap de la plus-value acquise par les professionnels au quotidien dans la mise en œuvre des pratiques réalisées.

L'équipe va pouvoir compter sur le renfort d'une « experte bucco », une orthophoniste d'Envoludia qui pourrait intervenir sur des situations complexes pour lesquelles nous devrions être accompagnées.

Mettre en place des réunions mensuelles en concertation avec les référents bucco pour définir les axes de travail à mener.

Redéfinir les termes et les enjeux du projet Bucco auprès des familles et des professionnels.



5.6 Le mouvement dans la vie quotidienne

Le mouvement dans la vie quotidienne consiste, à l'origine, à proposer aux enfants en situation de handicap des situations motrices tout au long de la journée afin qu'ils puissent vivre des expériences variées et se découvrir de nouvelles compétences. En effet, le mouvement est un enjeu fort de l'accompagnement précoce de ces enfants dont les troubles moteurs sont d'ampleur et d'expression diverses. Elargi à l'ensemble des enfants accueillis, l'accompagnement du mouvement dans la vie quotidienne repose sur un environnement adapté pour permettre à tous les enfants de vivre leur motricité spontanée, sur des portages et des guidages ajustés à chacun, un éveil moteur quotidien :

- En sécurité et de manière confortable
- Dans le respect des besoins individuels
- Dans un soutien de l'indépendance et de l'autonomie.

Cet accompagnement suppose:

- Du matériel pour des installations adaptées à chaque enfant et aux différentes situations vécues dans la iournée
- Une réflexion commune afin d'organiser l'espace de vie, pour :
 - o Préserver un espace sécurisé et fonctionnel pour tous et chacun, au sein du collectif
 - Proposer aux enfants en situation de handicap une variété d'installations: à table, au sol, ou encore debout; en installation statique ou pour le déplacement. Et ce, en préservant au maximum les professionnels des troubles musculo-squelettiques
- Un travail de formation et d'accompagnement quotidien pour permettre aux professionnels d'acquérir des connaissances sur l'organisation motrice (compréhension des troubles moteurs, anticipation des risques orthopédiques), et les compétences nécessaires à l'éducation motrice précoce utilisant l'activité propre de l'enfant (précision des guidages moteurs)
- Un accompagnement des familles pour faciliter le transfert de compétences vers le quotidien de l'enfant à la maison



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constat: L'équipe s'interroge régulièrement sur l'aménagement de l'espace dans les deux unités de la crèche pour que les enfants puissent avoir le matériel nécessaire à leur développement et leurs besoins.

Concernant les enfants en situation de handicap, l'équipe peut être en difficulté lorsqu'il s'agit de manipuler un enfant ou lorsque celui-ci est entravé dans ses mouvements. Lui proposer une variété d'installations peut être compliqué davantage encore en l'absence de thérapeutes.-Le partenariat que nous avons avec le CAMSP du 15eme arrondissement permet des échanges réguliers et les professionnelles se déplacent à la crèche pour échanger avec l'équipe et leur prodiguer des conseils c'est très apprécié de l'équipe.

Perspective d'évolution :

Concernant les techniques/modes de portage et les manœuvres de décontraction nous souhaitons pérenniser la mise en pratique de la formation dispensée à chaque salarié lors des journées d'intégration d'Envoludia.

Concernant le mouvement et l'accompagnement de la motricité de tous les enfants, nous souhaitons davantage sensibiliser l'équipe aux NEMS (Niveau d'Evolution Motrice) avec l'aide de la psychomotricienne pour apporter une plus-value à leurs champs de compétences.



6 Le projet pédagogique

6.1 Les prestations proposées

6.1.1 Les modalités d'accueil

Vous dites : c'est fatigant de fréquenter les enfants.

Vous avez raison. Vous ajoutez : parce qu'il faut se mettre à leur niveau, se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit. Là, vous avez tort. Ce n'est pas cela qui fatigue le plus. C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments. De s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe des pieds. Pour ne pas les blesser.

Janusz Korczak

Conditions d'admission:

Pour que les enfants puissent être accueillis, les parents, ou l'un des deux parents, doivent résider à Paris. L'inscription est ouverte à tous les enfants que les parents aient ou non une activité professionnelle. La personne qui inscrit l'enfant définitivement doit exercer l'autorité parentale.

Les enfants ne passeront pas par la commission de la ville, l'établissement étant le seul habilité à déterminer la pertinence de leur accueil sur le lieu de vie.

Dossier de pré-inscription :

Les demandes de pré-inscription sont à réaliser auprès du responsable d'établissement. Une fois la demande enregistrée, la responsable reçoit l'enfant et sa famille lors d'un premier entretien avec l'infirmière puéricultrice. Elles évaluent la possibilité d'une socialisation. A l'occasion de cet échange, le responsable va pouvoir répondre aux questions des parents. C'est aussi le moment pour ces derniers de voir si le lieu correspond à leurs attentes.

Dans un second temps, un entretien est proposé avec la pédiatre. Le responsable de l'établissement se réserve le droit de revoir l'opportunité de l'accueil de l'enfant si le médecin de la crèche constate que l'évolution de son état de santé ne permet pas un accueil sécurisé dans notre établissement. Dans ce cas, l'accueil pourra être modifié ou suspendu, de façon temporaire ou définitive. Les enfants, pour lesquels le projet ne correspondrait pas, seront redirigés vers des services permettant l'orientation la plus adaptée à leurs besoins.



Le contrat d'accueil :

Un contrat d'accueil est établi entre les parents et l'association, par délégation du responsable d'établissement. Il précise notamment le planning hebdomadaire d'accueil (heures, jours), et les éléments liés à la facturation.

Le contrat est actualisé bi-annuellement, au début de chaque année scolaire et au mois de janvier. Il pourra être révisé avec l'accord des deux parties.

Toute demande de modification de la durée hebdomadaire du contrat devra être validée par le responsable et prendra effet le mois suivant.

Les contrats d'accueil régulier sont conclus sur une période allant :

- Du premier jour du mois d'arrivée de l'enfant jusqu'au 31 juillet suivant. Chaque contrat permet, sans facturation supplémentaire, un accueil jusqu'au mois d'aout inclus.
- Un contrat partiel d'un mois pourra être établi pour les enfants débutant leur adaptation au cours du mois d'aout

Le contrat d'accueil, le règlement de fonctionnement doivent obligatoirement être signés, et ce dès le début de la période d'adaptation.

6.1.2 L'accompagnement au quotidien

6.1.2.1 L'accueil matin et soir

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille ». 1

La notion d'accueil est une valeur primordiale à la crèche Méli-Mélo. Nous souhaitons que chaque professionnel de la crèche adopte une posture « d'accueil » vis-à-vis de toute personne amenée à fréquenter la crèche.

Notre spécificité nous amène à adapter notre accompagnement à tout enfant, en prenant en compte la singularité de chacun.

L'accueil de l'enfant nécessite une cohésion de l'équipe pédagogique et le concours de ses parents. La mise en place de cet accompagnement est portée par l'ensemble de l'équipe au travers de temps d'observations, de bilans, d'interrogations qui s'inscrivent dans son projet spécifique et qui évoluent avec le temps.

Dès lors que ces conditions sont réunies, l'enfant trouvera un environnement rassurant propice à son épanouissement, à la construction de sa personnalité, à son développement personnel et de l'estime de soi.

L'accueil au quotidien se joue dans une relation à trois : l'enfant, le parent qui accompagne et la personne qui accueille l'enfant dans le groupe.

L'accueil revient à favoriser le passage de la maison à la collectivité. C'est faire en sorte que la séparation et les retrouvailles entre le parent et son enfant se passent au mieux pour les deux.

Accueillir c'est une ouverture à l'autre, c'est se placer dans une attitude d'écoute pour recevoir les besoins de chacun : enfant et parent. Cette attitude d'écoute devra être présente tout au long de la journée, car l'accueil ne se réduit pas uniquement au moment de la séparation et des retrouvailles.

1 La charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant (les 10 grands principes)



L'équipe a la volonté de mettre en place des actions afin de répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis :

Vis-à-vis de l'enfant :

- Respecter le rituel d'arrivée de l'enfant (besoin de son doudou, de sa tétine, passage des bras de son parent à ceux de la professionnelle)
- Encourager le rituel de mettre la photo de l'enfant sur l'affiche de la crèche pour aider l'enfant et la famille à trouver un rituel de séparation qui sécurise affectivement
- Porter l'enfant (s'il ne marche pas) face à son parent pour qu'ils puissent se dire : « Au revoir »

Vis-à-vis des parents :

- Privilégier l'accueil de l'enfant et de ses parents par une professionnelle de son groupe de référence qui ira à leur rencontre
- Etre disponible et à l'écoute des informations données sur les moments vécus par l'enfant depuis la veille et/ou le week-end.
- Accompagner les familles dans leur rituel de séparation
- Réaliser des transmissions de qualité représentatives des moments vécus par l'enfant à la maison ou à la crèche.

Verbatim de parents issus des questionnaires renseignés par les familles

- « L'attention et le respect porté à chacun de façon très individualisée et bienveillante »
- « Ce que j'apprécie le plus c'est la communication aisée avec l'équipe, l'envie d'améliorer les conditions d'accueil et les efforts de tous de mieux accompagner les enfant »

6.1.2.2 L'alimentation

Les repas sont exclusivement fournis par l'établissement Ansamble (prestataire en restauration spécialisé petite enfance). Réchauffés sur place, ils sont livrés en liaison froide.

Dans les deux sections, les professionnelles signent la chanson du « bon appétit » et montrent aux enfants la frise du temps pour qu'ils puissent repérer et identifier le temps du repas. Un plan de table avec des photos est mis en place dans chaque section et la référente (ou son binôme) donne le repas aux enfants.

Dans la section des Explorateurs, les repas commencent à 11h30. Les enfants en fonction de leur âge prennent leur repas sur les genoux de l'adulte ou sur une chaise tout en étant face à lui. Progressivement la double cuillère sera mise en place. En grandissant et quand ils commencent à utiliser leur cuillère de manière autonome, ils peuvent manger à plusieurs (3 ou 4) à table avec une ou deux professionnelles.

Le moment du repas de l'enfant est défini en fonction de son état de fatigue ou de l'heure à laquelle il a mangé le matin. Les enfants dont le repas aura lieu un peu plus tard, sont invités à aller jouer dans le couloir afin d'y patienter plus facilement.

La diversification des aliments se fait en concertation avec la famille. Nous respectons les habitudes culturelles des parents en matière d'alimentation. Pour une maman qui allaite, elle pourra apporter son lait dans un conditionnement spécifique pour le maintenir à bonne température.



Dans la section des Aventuriers, le repas est servi à 11h30. L'agent logistique de la crèche y participe pour que les professionnelles puissent ne se consacrer qu'aux enfants sans avoir à s'occuper du chariot. Tous les enfants ont un plateau repas sur lequel nous disposons dans des compartiments le plat, le dessert, le produit laitier et les fruits. Cela va permettre à l'enfant de choisir l'ordre de son repas.

Chaque référente est assise à hauteur des enfants, elle veille à ce que chaque enfant puisse manger tranquillement, chacun retrouve sa place tous les jours. Elle respectera la volonté de l'enfant de ne pas manger, elle lui proposera seulement de goûter un peu, si l'enfant refuse, sa décision sera respectée.

Cependant la proposition sera réitérée plus tard si l'aliment est de nouveau au menu. Un refus systématique ou trop sélectif de l'enfant, amènera l'équipe à en rechercher les raisons et les solutions lors des réunions.

Avant le repas, les enfants passent dans la salle de bain pour se laver les mains, puis au moment de s'installer ils mettent leur serviette. A la fin du repas chacun se nettoie le visage à l'aide d'un gant mouillé devant le miroir de la section. Durant le repas, les professionnelles mettent des mots sur ce que mange l'enfant et ce qu'il ressent pour enrichir son vocabulaire. Les enfants sont encouragés à participer au maximum de leurs possibilités, l'adulte fait confiance à l'enfant et le responsabilise.

L'organisation décrite fait partie intégrante du projet bucco. Les fiches-repas d'Envoludia individualisées permettent un accompagnement le plus adapté à ses besoins.

L'ergothérapeute de la crèche est amené à intervenir plus spécifiquement sur le temps du repas pour apporter des conseils matériels ou de guidance. Des installations spécifiques éventuelles sont mises en place si nécessaire afin de favoriser le confort et l'autonomie de tous. Les professionnelles resteront vigilantes vis-à-vis des gestes qu'elles emploient pour nourrir les enfants en référence aux bonnes pratiques petite enfance et aux guidances thérapeutiques apprises auprès d'Envoludia.

Le choix du matériel au moment des repas est adapté aux besoins sensori-moteurs des enfants en situation de handicap ou non (ex : pas de verres à becs, mais petits verres d'initiation dès que l'enfant s'assoit seul). Les aliments sont adaptés en fonction de l'état de santé de l'enfant (ex : purée de carottes possibles si diarrhée, lait adapté si PAI).

Le rythme de chaque enfant sera respecté même si certains sont plus lents que d'autres.

La pédiatre et la puéricultrice préconisent que le lait de croissance soit présent plus systématiquement au moment des goûters : au verre, au biberon, à la tasse ou dans une préparation ex : corn-flakes, pain...

Concernant les PAI pour allergie alimentaire, ceux-ci font l'objet d'une information et d'une organisation très précise auprès des professionnels (section et logistique) et des parents eux-mêmes. Ce sont donc les parents qui chaque jour fournissent l'alimentation de leur enfant, dont le circuit depuis la maison vers la crèche respecte la « chaîne du froid », sécurité essentielle pour un repas qui puisse être donné à l'enfant.

Verbatim des familles :

- « Avoir les menus en amont nous permet de ne pas donner la même chose à notre enfant le midi et le soir »



6.1.2.3 Le sommeil

Le sommeil est primordial pour le développement cérébral et la maturation d'un jeune enfant. Nous souhaitons respecter le rythme et les besoins de l'enfant.

Dans la section des « Explorateurs » il y a 8 lits à barreaux, selon les années, ils peuvent être remplacés par des matelas en mousse au sol avec un contour de lit pour faciliter la transition ensuite dans la section des grands. Les bébés sont couchés régulièrement en fonction de leurs besoins. Une surveillance régulière est assurée.

Dans la section des « Aventuriers » il y a 12 lits « barquette » qui sont disposés dans la salle juxtaposée à la salle principale.

Les enfants dorment avec la lumière du jour, les stores pourtant baissés assombrissent très peu la pièce.

Chez les plus jeunes, l'observation fine des professionnelles leur permet de reconnaître les signes de fatigue et de proposer un temps de repos lorsqu'ils en manifestent le besoin. Bien que le rythme des plus grands soit plus harmonisé entre les périodes de sommeil et de veille, leur besoin de se reposer au cours de la journée sera néanmoins respecté.

Les enfants ont leurs repères : Ils ont le même lit au même endroit avec leur photo sur le mur au-dessus de leur tête et les professionnelles ont également identifié leurs habitudes d'endormissement notées au-dessus de chaque lit. Ils ont leurs rituels et leurs habitudes avant de s'endormir : ils se déshabillent seul avant de se mettre dans leur lit et mettent dans un petit panier leurs vêtements et prennent leur doudou/tétine. Lorsque qu'il se réveille, on lui laisse le temps de se lever, il peut parfois se rendormir, on peut aussi lui proposer des jeux dans la pièce à côté.

6.1.2.4 Respecter les règles d'hygiène et des soins quotidiens

Les soins corporels tels le change, le lavage du visage, des mains sont particulièrement importants de par l'extrême dépendance physique du bébé à l'égard de l'adulte. C'est au cours du soin, l'attention qui lui est portée, que l'enfant construit une relation, qui contribue à sa sécurité affective et relationnelle.

Ce qui est important :

- Des gestes délicats adaptés à son rythme et à son âge, sa compréhension, à la recherche de son confort afin d'éprouver du bien-être, ce qui contribue au développement d'une image positive de lui-même.
- Le bébé communique avec son corps, ses gestes, ses mimiques, ses tensions, ses comportements et l'adulte cherchera à s'ajuster à ce que l'enfant exprime
- La professionnelle aidera l'enfant à verbaliser ses émotions durant cet échange. Elle fera de ce moment un temps ludique, privilégiant le plaisir, la détente, pour prendre soin de lui.
- Inscrire au maximum l'enfant dans l'action qui est en train de se produire d'une part parce que ça le concerne mais aussi pour qu'il s'approprie peu à peu la situation jusqu'à en être l'acteur et plus un « spectateur passif » (ex : le change de l'enfant se fera debout dès lors qu'il saura marcher).
- Décrire à l'enfant ce qu'on va lui faire, lui demander de se mettre lui-même dans la position, cela lui permet de construire sa capacité à faire par lui-même et lui donne aussi envie de faire.
- Respecter l'intimité de l'enfant tout en évitant aussi de tomber dans les excès : les enfants se croisent dans la salle de change et cela donne lieu parfois aussi à des moments d'échanges qui font partie de leur quotidien.
- Harmoniser le langage corporel employé par les professionnelles vis-à-vis de l'enfant. Les professionnelles se sont rendu compte que ce sujet suscitait beaucoup de questions.



*L'acquisition de la propreté :

En lien étroit avec la famille, il est important de régulièrement dialoguer avec les familles pour savoir où leur enfant en est de cet apprentissage afin de pouvoir suivre ce qui aura été mise en place à la maison ou faire part aux parents de ce que nous aurons observé de leur enfant sur les signes montrant qu'il est prêt. Il sera proposé à l'enfant d'aller sur le pot ou au WC, de remettre ou non sa couche.

Du fait de la période sanitaire installée depuis Mars 2020, des règles spécifiques d'hygiène sont requises, autant pour les enfants, les parents, les professionnels.

La traçabilité de la mise en œuvre réalisée doit être effective.

Ces actions doivent s'inscrire pour les professionnels dans la mise en œuvre de l'ergonomie adaptée aux situations, par l'utilisation de matériel qui sécurise leur pratique et l'enfant, en toute occasion de soin

Pour les professionnelles, dans le registre de la prévention des TMS (Troubles Musculosquelettiques), les règles de bonne pratique doivent être connue et appliquées. Si besoin, une formation spécifique pourrait s'inscrire au plan de formation 2022, d'Envoludia.

6.1.3 L'éveil

6.1.3.1 Les activités

Les enfants sont présents à la crèche entre 8 et 10h par jour, il est important pour toute l'équipe de mener une réflexion continue sur la mise en place des activités en fonction des différents moments de la journée. Animer un atelier avec des enfants d'âge différents et faire une place à chacun dans ces moments-là nécessite que l'équipe se concerte et réfléchisse à l'organisation de ces différents temps. Depuis quelques temps, l'équipe s'appuie sur un planning d'activités proposé à la semaine. Le sujet est régulièrement évoqué et interrogé. Pour que cette organisation puisse être fluide pour les professionnelles, l'équipe doit avoir l'habitude de travailler ensemble. Or une des difficultés majeures que nous rencontrons c'est le turn-over des équipes et la perturbation que cela engendre dans l'organisation au quotidien et la gestion du groupe d'enfants.

Il est important que ce travail se poursuive, que les équipes puissent davantage explorer ce vaste sujet qu'est la mise en place des activités en y incluant la dimension créative. Ce nouveau projet doit ouvrir de nouvelles réflexions, il faut s'autoriser à faire autrement en s'impliquant aussi soi-même et pas seulement par le biais d'un matériel mis à disposition. Former les professionnelles dans ce qui touche à la créativité doit être un axe essentiel pour que s'ouvre de nouvelles perspectives et réalisations possibles. En donnant à l'équipe l'occasion d'apprendre de nouvelles compétences, de découvrir de nouveaux savoir-faire (ateliers divers de bricolage) les bénéfices seront à la fois pour la professionnelle, mais aussi pour et surtout pour l'enfant. En étant créatif, l'enfant va développer de nouvelles capacités lui aussi.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels » (La Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant item 4)

Piaget : « Le jeu est le travail de l'enfance.

L'enfant découvre le monde qui l'entoure par le jeu. Chaque enfant découvre par lui-même par essais et erreurs en faisant des expériences. Nous attachons une attention toute particulière à ne pas leur imposer de restrictions. Jouer est précisément le travail des enfants. Il s'agit de favoriser le jeu libre et les activités d'éveil chez les plus petits avec le jeu, tout un monde de possibilités commence à apparaître, que ce soit sur le plan individuel ou le plan social.



<u>Eveil aux jeux</u>: nous souhaitons privilégier la mise en place de journées équilibrées, entre des moments calmes, des moments de jeux en petit groupe, des moments de jeux libres favorisant l'imagination. Nous avons prévu des ateliers divers, proposés à l'enfant, pour lui permettre de s'éveiller en fonction de son âge. Nous avons à la crèche de nombreux jeux et jouets, sécurisés et adaptés, mis à disposition de l'enfant.

<u>Eveil aux autres</u>: à travers nos activités par petit groupe, permettant d'apprendre à l'enfant à composer progressivement avec l'autre, accompagné donc avec sécurité; mais aussi à travers les jeux libres, en salle, ou dehors dans le jardin, permettant de mixer les âges et de confronter l'enfant à un environnement plus ouvert à ses propres envies.

A la crèche promouvoir l'éveil du « tout petit » implique une posture professionnelle qui vise à faire émerger un ensemble d'attitudes qui sont les prérequis à son autonomie future :

- Plaisir, joie
- Motivation à la découverte
- Emerveillement
- Imagination
- Inventivité
- Utilisation non conventionnelle du matériel
- Prise d'initiatives

Cela impliquera de la part de l'adulte de se montrer bienveillant, prévenant et attentif à cultiver ses propres capacités ludiques.

Pour cela, les professionnelles doivent accepter de « régresser » et de se mettre face à l'enfant dans une relation « symétrique ». Jouer au jeu du « coucou » avec le tout petit et recommencer plusieurs fois cette même scène, ou jouer à la poupée, la coiffer, interagir avec l'enfant et mettre de côté notre retenue que l'on pourrait avoir pour se mettre au niveau de l'enfant. Il y a de l'amusement, du plaisir et c'est partagé.

La créativité de l'adulte est importante, on peut jouer 10 fois au même jeu et y jouer de 100 manières différentes. Il faut se laisser porter, se laisser aller, lâcher le contrôle pour être créatif.

<u>Verbatim des familles</u>:

- « Ce que j'apprécie en tant que parents : La mise en valeur du lieu d'accueil : guirlandes, photos des enfants, panneau sur les activités, une décoration changeante en fonction des saisons »
- « Ce que j'apprécie le cahier de vie mon enfant avec des photos »
- « Développer de nouvelles activités autour du jardinage par exemple, faire plus d'ateliers créatifs avec la peinture, faire de la pâtisserie »

La journée de crèche comporte des temps formalisés dédiés à des activités « dirigées » (organisées par l'adulte) et d'autres temps dédiés aux jeux libres.

Nous proposons des activités manuelles avec différents supports et matériel, les activités motrices sont aussi favorisées à l'intérieur comme à l'extérieur grâce à l'aire de jeux.

Le matériel est régulièrement renouvelé afin de diversifier les jeux et les modes de manipulation des enfants. Une grande importance est laissée à la manipulation libre ou au jeu libre afin de découvrir ou de jouer à son rythme.

L'observation attentive des enfants par les professionnelles permet de sélectionner le matériel de jeux et les activités pour être au plus près de leurs besoins et favoriser aux maximum leur développement.



Lors des activités dirigées, les professionnelles respectent les choix de l'enfant, il n'est pas forcé d'y participer mais il y est toujours encouragé. L'enfant doit être dans une démarche positive et les professionnelles ne sont pas dans l'attente d'un résultat ou d'une performance de la part de l'enfant. Il doit prendre du plaisir et être dans la découverte sous toutes ces formes.

Verbatim des familles :

- « L'énergie déployée pour proposer des activités variées aux enfants et la place laissée aux parents pour y contribuer »
- « Ce que j'apprécie le plus c'est la diversité des activités proposées à l'enfant, le fait qu'il puisse y avoir un espace vert ombragé dehors pour que les enfants puissent courir et jouer »
- « Ce serait génial d'aménager le jardin en potager comme évoqué ensemble, peut-être pourrions-nous trouver un moyen pour lever des fonds ? »
- « La multitude d'activités et la participation des familles à venir y participer »

6.1.3.2 Les petits groupes

En novembre 2020, un projet « musicothérapie » avait pu être mis en place grâce au mécénat pour la première fois mais n'a pu se poursuivre dans les mois qui ont suivi la période COVID, ce projet va être de nouveau étudié à partir de janvier 2022.

Depuis le mois de septembre, un atelier « jeux de société » est mis en place le vendredi matin avec la psychomotricienne, 4 enfants y participent.

Tous les mercredi matin, tous les enfants de la section des plus grands font un atelier autour de la danse.

Tous les vendredis soir, un atelier « relaxation » est proposé à partir de 17h15 dans la section des plus grands. Une ambiance feutrée est mise en place, avec à disposition pour les enfants du matériel sensoriel et de relaxation. Une musique douce les accompagne.

Le projet Aquaponie est à ses débuts, une première intervention a eu lieu fin novembre et les premiers poissons arriveront en janvier 2022. Ce projet va permettre une rencontre mensuelle avec l'animateur et les enfants.

6.1.4 Le type d'accueil proposé

L'établissement est ouvert de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi et propose les plages horaires d'accueil suivantes :

8h30-12h30	8h30-14h30	14h30-18h30	12h30-18h30	9h00-18h00	8h30-18h30
Petite	Grande Matinée	Petite	Grande	Petite	Cranda igurnáa
Matinée	Grande Matinee	Après-midi	Après-midi	Journée	Grande journée

Ces plages horaires permettent d'adapter le temps d'accueil de chaque enfant selon ses besoins. Ils sont précisés dans le contrat d'accueil et doivent être respectés.

Un calendrier annuel est élaboré par l'établissement et adressé aux familles chaque année en annexe du contrat d'accueil.



Il prévoit la fermeture de :

- 1 semaine placée au cours des vacances d'avril.
- 4 semaines pleines en août,
- 1 semaine comprenant Noël et le jour de l'an,
- 3 à 4 journées pédagogiques par an.

Celles-ci sont peuvent être consacrées à une réflexion sur nos pratiques professionnelles, des thématiques spécifiques relatives à l'accueil du jeune enfant ou encore à l'organisation générale de la crèche, les projets à venir...

L'accueil n'est pas assuré les jours fériés.

Il y a deux sections au sein de la crèche :

- La section des « Explorateurs »
- La section des « Aventuriers »

En fonction de leur stade de développement et de leurs besoins, les enfants sont accueillis dans la section des « Explorateurs » (les plus « petits ») qui peut accueillir 8 enfants au quotidien ou des « Aventuriers » (les plus grands ») qui peut accueillir 12 enfants au quotidien. En cours d'année, les enfants peuvent être amenés à passer de la section des « Explorateurs » à la section des « Aventuriers ». Ces passages intersections sont décidés en concertation avec l'équipe et la famille de l'enfant.

6.1.5 Organisation de la journée

⇒ Cf annexe 3 : déroulé d'une journée type



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats:

Dans chacune de nos actions, l'enfant est au cœur de nos pratiques professionnelles. Chaque enfant possède son propre rythme de vie. La vie en collectivité est organisée par des temps collectifs (heure des repas, de la sieste, temps de regroupements...) malgré ce contexte, l'équipe de Méli-Mélo accompagne chaque enfant de manière singulière et ses besoins individuels sont respectés.

Toute cette activité s'accompagne de règles formalisées visant la prévention et la sécurité des personnes, du matériel, des lieux.

Perspective d'évolution :

Les pratiques vont évoluer grâce aux apports des projets, grâce à la communication au sein de l'équipe, l'analyse des pratiques régulières. La volonté de l'équipe étant d'offrir une relation bienveillante et positive à l'enfant. La dynamique de travail à instaurer visera l'évolution des pratiques professionnelles pour les aider à développer les compétences nécessaires :

- Gérer ses émotions : Animation d'un groupe d'enfants (ex : lecture d'une histoire ; oser se mettre en « scène » face aux enfants : marionnettes) ; trouver la bonne attitude lors de conflits entre enfants ou lors d'un refus de participer à une activité...



- Optimiser sa créativité : Chercher de nouvelles activités, être pro-actif pour mener de nouveaux projets (thèmes « fil rouge » tout au long de l'année ex : les couleurs),
- -Saisir les opportunités (ex : projet Aquaponie ou ateliers parents)

Pour cela, la formation continue devra intégrer des sessions sur les thématiques artistiques et créatives.

Toutes les formations et/ou informations (gestes d'urgence, PAI, Hygiène et HACCP, hygiène et COVID-19, sécurité incendie, ergonomie) doivent être programmées et tracées tout au long de l'année.

6.2 La participation des familles

6.2.1 La place des familles au sein de l'EAJE

Le lien parent-enfant s'est noué avant l'âge de l'entrée à la crèche. Il faut donc tout mettre en œuvre pour privilégier et conforter ce lien parent-enfant. La relation des professionnelles avec l'enfant, et avec sa famille, doit préserver et respecter ce lien naturel.

Il est indispensable pour nous d'accorder une place à chaque famille pour que celle-ci puisse se sentir écoutée, acceptée et accueillie dans sa singularité. Nous valorisons leurs compétences dans leur savoir être auprès de l'enfant. Les professionnelles favorisent le dialogue, les échanges avec eux à propos de leur enfant. Parfois une écoute bienveillante permet aux parents de trouver les réponses aux questions éducatives qu'ils se posent en n'oubliant pas qu'ils sont les « premiers éducateurs » de leur enfant. Notre ouverture à leur égard a favorisé une réponse positive à leur participation active à la vie de la crèche (ex : atelier parents, anniversaire de leur enfant, la Course des Héros ou Steptember et leur générosité sous forme de dons).

Verbatim des familles :

- « Le sentiment de ne pas être un "numéro", de construire une vraie relation entre le personnel de la crèche et la famille : des retours précis sur la journée, recevoir des photos lors d'évènements comme anniversaire ou activité manuelle, quand c'est le 1er enfant c'est d'autant plus important de se sentir entourés et conseillés dans la parentalité »
- « L'intérêt sincère des professionnelles, quant à l'enfant, son bien-être et son évolution »

6.2.2 L'accompagnement par les professionnelles

Les rencontres avec les familles peuvent se faire sous différentes formes :

Les temps d'échanges avec la famille, la référente et la responsable : ces temps ont été instaurés pour la première fois en fin d'année 2020. Nous avons fait le constat qu'il serait important de rencontrer les nouvelles familles dans le trimestre suivant leur arrivée afin de recueillir leurs impressions, leurs ressentis sur la période d'adaptation et les semaines qui l'ont suivie. Ces rencontres ont été appréciés et ont permis par la suite de faciliter les échanges.

Les thérapeutes et l'infirmière puéricultrice, présents à la crèche peuvent être sollicités pour tous les enfants par des échanges directs avec les parents ou des demandes de rendez-vous.

La pédiatre rencontre chaque famille lors de l'arrivée de l'enfant.



Les moments festifs, en fonction des périodes de l'année vont avoir une thématique différente (ex : la galette des Rois, la chasse aux œufs dans le jardin, la fête de la crèche fin juin qui marque l'entrée à l'école et le départ de la crèche, la fête de Noel, les anniversaires). Ces temps permettent aux familles de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance très conviviale où la quasi-totalité des familles participent.

Les transmissions décrivent des faits, donnent un aperçu des moments clef de la journée. Elles reprennent les temps de repas, de sommeil, les soins. Elles relatent aussi une anecdote, une émotion, une expérience, une relation particulière. Pour les parents c'est rassurant de constater que les professionnelles portent une attention particulière à leur enfant pendant le temps où il leur a été confié.

Le contexte sanitaire a cependant modifié les modalités des transmissions (entrée 1 par 1 ; un temps d'échanges restreint). Cependant la satisfaction est présente. Le bénéfice secondaire est que les parents en situation d'attente peuvent échanger plus favorablement.

Verbatim de parents :

« L'équipe est très à l'écoute, professionnelle et chaleureuse, c'est une petite structure qui rend la crèche humaine et familiale »

6.2.3 Un projet personnalisé co-construit

6.2.3.1 Son élaboration

L'association Envoludia a initié depuis quelques mois une nouvelle dynamique dans l'accompagnement des personnes accueillies et de leur famille en prônant la mise en œuvre du Projet Global D'accompagnement (PGA).

L'association souhaite impliquer davantage les familles et collaborer autrement avec celles-ci en les impliquant davantage dans l'élaboration du projet personnalisé de leur enfant.

Des regards croisés autour de l'enfant

Toute l'équipe est mobilisée pour contribuer à l'élaboration de ce projet.

Les professionnelles de la crèche ont une vision de l'enfant dans cet environnement qu'est la crèche, il est primordial que les parents puissent partager leur vécu.

Chaque professionnelle du fait de sa formation initiale possède des outils méthodologiques et un angle d'approche spécifique (aspects psycho-affectifs ; neuro-moteurs ; éducatifs) qui sont partagés en équipe et prennent forme dans une méthodologie commune. L'objectif est d'obtenir une vision globale des potentialités de l'enfant et formaliser des axes de travail pour l'accompagner.

Une élaboration commune

Auparavant, la famille était présente pour participer à la construction du projet de leur enfant. L'équipe travaillait en amont à partir des observations de chacune, formalisées dans un écrit commun. Des objectifs étaient proposés aux parents lors d'un entretien. Cette démarche était actualisée deux fois par an.

A présent, l'équipe veut donner à la famille une place singulière en la positionnant au cœur du projet de leur enfant.





Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats:

Les familles de la crèche Méli-Mélo sont extrêmement impliquées, elles font confiance à l'équipe. Les échanges sont le plus souvent conviviaux mais les parents peuvent s'exprimer librement.

Nous avons toujours eu le souci de travailler avec la coopération des familles pour la mise en œuvre du projet d'accompagnement. Depuis peu, nous avons remplacé notre document de « synthèse » par la nouvelle trame commune à tous les établissements Petite Enfance Envoludia. Ce document tel qu'il est rédigé est une marque de qualité pour les familles.

Nous établissons un échéancier des rencontres à prévoir avec les partenaires extérieurs (CAMSP et libéraux) afin de se coordonner autour du projet de l'enfant et de le faire évoluer régulièrement.

Tout au long de l'année, un échange continu se fait entre les thérapeutes et les professionnels extérieurs pour ajuster les pratiques dès que nécessaire.

Pour les enfants dont la situation de santé nécessite un PAI, celui-ci doit être conforme à ce qui est préconisé, pour son entrée à la crèche.

Nous ne faisons qu'une seule réunion par an avec les familles, celle-ci a lieu à la mi-novembre en général. Nous constatons que ce n'est pas suffisant et que les familles aimeraient davantage échanger. « Peut-être 1 ou 2 réunions d'étape durant l'année entre la 1ère réunion de rentrée et la fin d'année pour échanger sur les nouveautés : nouveaux protocoles, nouvelles activités, nouveaux professionnels et suivre l'évolution de l'enfant de manière peut-être plus formelle. Préparer davantage à l'entrée en maternelle pour les grands, plus de réunions avant l'entrée à l'école. »

Perspective d'évolution :

Nous avons commencé à utiliser le document d'Envoludia et allons poursuivre son application. Nous souhaitons rester rigoureuses sur les échéanciers qui nous permettent de garantir le bon fonctionnement actuel.

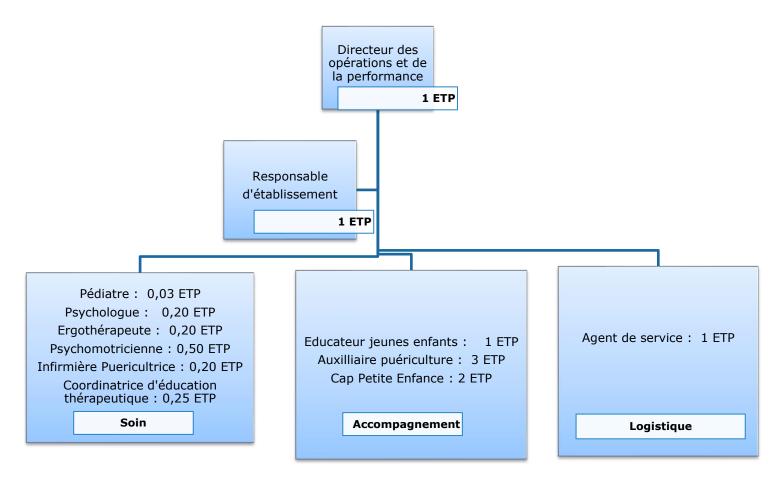
Nous voulons continuer à entretenir un lien de qualité avec chaque famille, ces échanges réciproques et constructifs lors de nos rencontres renforcent la relation de confiance :

- Organiser des temps d'échanges conviviaux pour les familles (café des parents, réunions à thèmes)
- Poursuivre la participation des familles à la vie de la crèche par le biais « des ateliers parents »
- Former les familles à la CAA pour poursuivre le projet communication à la maison
- Promouvoir un référent famille au sein de la crèche (parent volontaire qui sera le porte-parole)
- Poursuivre le travail avec les familles sur l'élaboration du projet personnalisé
- Instaurer qu'un enfant sans PAI, alors que celui-ci est nécessaire, son entrée à la crèche et son intégration ne peut pas se réaliser. L'intégration est liée à la remise du document à la responsable et son information auprès de l'équipe par le pédiatre ou l'IPDE



6.3 Les professionnels

6.3.1 Organigramme



6.3.2 Les compétences professionnelles

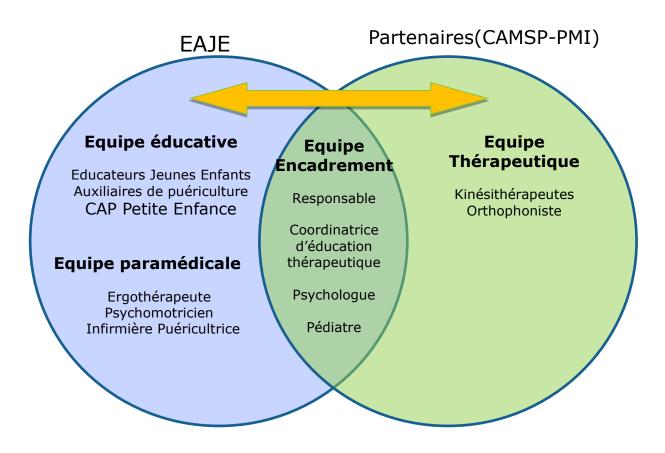
Une équipe pluridisciplinaire est une équipe constituée de professionnels dont les missions spécifiques et complémentaires permettent une réflexion suffisamment globale sur le projet de l'enfant. Le partage des compétences est le résultat de la coordination et de l'animation d'un travail commun « décloisonnant » les professions et mettant en valeur les champs de compétences respectifs de chacun.

Pour préserver cette richesse, des sessions de formation communes sont régulièrement organisées au niveau d'Envoludia comme au niveau de l'EAJE. Pour faciliter l'articulation des champs professionnels éducatifs comme thérapeutiques, des fiches métiers ont été travaillées au niveau des EAJE de la Petite Enfance d'Envoludia et viennent encadrer les pratiques professionnelles.

De plus, par souci de cohérence et de qualité, des fiches « compétences », communes à l'ensemble des EAJE Petite Enfance d'Envoludia, ont été élaborées. Basées sur des notions de savoir, savoir-être et savoir-faire, elles garantissent un cap commun pour offrir une cohérence d'accueil et soutiennent une approche transdisciplinaire.



Enfin, le dispositif de la crèche Méli-Mélo associe les compétences de chacun dans une collaboration quotidienne étroite. Cette proximité favorise un échange transdisciplinaire de savoirs (un geste technique, une posture d'accompagnement...) afin de répondre quotidiennement aux besoins de chaque enfant.



⇒ CF annexe 4 : l'organisation de l'équipe



6.3.3 Le travail d'équipe

Les réunions :

Elles participent à la cohésion d'équipe. Elles permettent un temps d'échange sur nos pratiques et une remise en question de nos savoirs, savoir-faire et savoir-être. Ce sont des temps fondamentaux dans la vie d'une équipe de crèche, qui sont très importants. Il y a ce besoin d'avoir des temps de réunion pour avoir le temps de traiter tous les sujets qui incombent à la mise en œuvre de tous les projets

Deux temps de réunions sont initialement prévus chaque semaine : Le mercredi et le jeudi de 14h à 14het de 14h45 à 15h30 (une section puis l'autre à la suite).

La réunion du jeudi, est animée par la psychologue essentiellement. Sont présents en alternance l'ensemble des membres de chaque section. Lors de ce temps réunion sont abordées des thématiques autour des pratiques professionnelles. Celles-ci sont amenées soit par un membre de l'équipe éducative, soit par la psychologue, soit par la responsable d'établissement.



Constat:

Cependant nous le vivons au quotidien, organiser des réunions peut relever parfois du casse-tête amenant à des organisations diverses et variées, l'équipe doit de fait s'adapter aux diverses contraintes :

- Temps de pause déjeuner parfois réduit pour pouvoir commencer la réunion à l'heure
- Le manque de personnel qui peut impacter la tenue de la réunion (il est donc difficile de tenir le calendrier des réunions prévues)
- L'équipe peut exprimer qu'elle n'est pas totalement disponible « psychiquement », leur esprit est parasité par le fait que le temps de réunion est court, que l'encadrement même si le ration adulte/enfant est respecté met malgré tout l'équipe en « tension ».
- Le sentiment de ne pas être toujours « productif »
- Il est difficile d'organiser les temps de réunions et de respecter les horaires (ex : retard parfois du fait qu'il a fallu s'occuper d'un enfant avant...)

Perspective d'évolution :

Nous souhaitons améliorer l'organisation et la qualité de nos réunions. L'élaboration de ce projet d'établissement a permis de montrer de nouveaux axes de travail. Pour que nous puissions avancer dans ce sens et concrétiser nos objectifs, il va falloir créer de nouveaux temps de réunion et être créatives pour que celles-ci puissent être davantage encore productives et participatives.

L'arrivée à la crèche d'un nouveau professionnel :

L'arrivée d'un nouveau professionnel à la crèche reste un moment important qu'il ne faut pas banaliser. Ce souci de l'accueillir le mieux possible doit perdurer quel que soit le contexte dans laquelle la crèche se trouve. Nous souhaitons mettre en place un meilleur accompagnement des professionnelles et leur transmettre les connaissances nécessaires afin de pouvoir bien accompagner les enfants, les familles sur les projets que nous menons.



Constat:

L'arrivée à la crèche d'un nouveau professionnel se fait souvent de manière précipitée du fait de la réalité de terrain. La responsable s'assure dans les premiers jours que tout se passe bien. Cependant, il n'y a pas de professionnel dédié pour l'accueillir et s'assurer de sa bonne intégration. Il n'y a pas de suivi par la suite par manque de temps et d'anticipation

Perspective d'évolution :

- Anticiper l'arrivée de la professionnelle
- Développer la flexibilité et la créativité entre les deux sections pour favoriser le « travailler ensemble »



L'accueil, la place des stagiaires :

La formation professionnelle doit faire partie intégrante du projet d'établissement avec un suivi tout au long du stage formalisé par un tutorat



Constat :

- La file d'activité à ce jour est assez faible
- Certaines professions ne sont représentées ou pas assezLes documents permettant une connaissance rapide de la structure ne sont pas répertoriés

Perspective d'évolution :

- Mieux accompagner la professionnelle dans son tutorat
- Inciter à une participation active de toutes les professionnelles au tutorat pour un développement professionnel constructif

6.4 Les partenaires

6.4.1 Institutionnels

Il est important pour nous d'être dans une dynamique d'échanges avec tous les partenaires potentiels afin de défendre notre projet et d'accompagner ensemble les enfants que nous suivons. L'ensemble des partenaires seront mobilisés au travers d'un travail en réseau.

La Mairie du 15eme

L'EAJE est basé sur un partenariat avec la ville de Paris, notamment la Mairie du 15^{ème} arrondissement (le service de la Petite Enfance) : Le responsable de la crèche participera aux commissions d'admission de places organisées par la mairie.

Nous aurons la volonté de partager un projet innovant répondant aux besoins du quartier « Commerce-Violet ».

CAMSP

Le CAMSP notamment celui de l'association Moulin vert est un de nos interlocuteurs privilégiés. Les enfants que nous accueillons sont tous suivis par le CAMSP, ils bénéficient d'une prise en charge globale (avec un suivi social, médical et de rééducation). Les professionnels paramédicaux de la crèche (psychomotricienne, ergothérapeute et psychologue) se font relai et travaillent en lien avec l'équipe du CAMSP qui peut aussi venir à nous et voir l'enfant évoluer sur son lieu de vie. L'équipe peut ainsi assurer une continuité en respectant les axes d'accompagnement préconisés par le médecin du CAMSP. Ce travail de partenariat permet un accompagnement cohérent et adapté et cela permet de contribuer au maintien et à la continuité du parcours de soin de l'enfant.

<u>Un nouveau partenaire le Centre Médico-Social Lecourbe</u> (Paris 15^{ème}, dépendant de la Fondation St Jean de Dieu) Récemment, la responsable d'établissement a rencontré la coordinatrice de la plateforme « Reliances » de cet établissement. Il est aujourd'hui en taille le premier établissement parisien, situé au cœur du 15ème, spécialisé dans l'accompagnement du handicap moteur et du polyhandicap de l'enfant et de l'adulte. Ces échanges ont permis de connaître mutuellement nos missions et cela pourrait éventuellement intéresser de nouvelles familles d'enfants en situation de handicap.

Ils peuvent aussi accueillir les familles du 15eme souhaitant bénéficier d'une consultation pluridisciplinaire dédiée à leurs besoins ou aux établissements médico-sociaux (ou crèche telle que la nôtre) recherchant un centre de ressources et de formation.



Les Centres/Ecoles de formations

La crèche Méli-Mélo se veut être un lieu dynamique et ouvert sur l'extérieur. La crèche est identifiée comme lieu de stage pour chacune des qualifications existantes. Un partenariat a été créé avec diverses écoles d'Ile de France qui forment les divers professionnels du champ de la Petite Enfance et aux formations d'encadrements (CAFERUIS).

6.4.2 Médicaux et para-médicaux

La P.M.I de la Goutte de lait est un de nos tous premiers partenaires que nous avons sollicitée dès l'ouverture de la crèche et nos échanges sont réguliers à ce jour. Nous avons poursuivi en contactant le service social central et les responsables d'encadrement et les médecins chefs de service ou de pôle de l'hôpital Necker-Enfants Malades à Paris. Un contact régulier est instauré avec un service hospitalier. Ce projet de partenariat va être élargi dans le temps.

Nous n'avons aucun autre contact dans ce domaine actuellement. Nous pensons que cela serait important pour être clairement identifié comme un lieu accueillant des enfants en situation de handicap. Nous pourrions promouvoir notre projet.

6.4.3 Ancrage local

Dans notre environnement immédiat nous avons depuis l'ouverture de la crèche un partenariat avec deux bibliothèques du 15eme. Nous pouvons y emprunter des livres ou alors, les enfants peuvent s'y rendre et les consulter sur place. C'est l'occasion pour les familles de participer à ces sorties.

La proximité de l'EHPAD situé juste au-dessus de la crèche n'a pas permis que les échanges intergénérationnels puissent perdurer, nous souhaitons pour autant ne pas perdre cette initiative et trouver d'autres acteurs locaux pour mener à bout ce projet.

Le réaménagement de notre jardin extérieur doit faire partie d'une réflexion prochaine à laquelle les familles souhaitent s'investir. Nous n'avons pas eu le temps en 2020 de nous y consacrer mais avons déjà quelques pistes pour prendre des contacts avec des partenaires locaux :

- Jardinons à Paris 15
- Les espaces verts de la ville de Paris

Verbatim des familles :

« Ce serait génial d'aménager le jardin en potager comme on en avait parlé si c'est une question de budget, peutêtre pourrions-nous trouver un moyen de lever des fonds ? »



Constats et perspectives d'évolution pour l'établissement

Constats:

- Le réseau à ce jour est peu étoffé, notre principal réseau : Le CAMPS du 15eme, La PMI de la Goutte de Lait et la Mairie. Il pourrait davantage être développé pour que l'on puisse avoir plus de ressources.
- Réseau inexistant avec les professionnels du paramédical et médical de l'arrondissement



- Un seul partenaire à ce jour : La bibliothèque André Chedid et Gutenberg Cela nous permet un emprunt régulier de livres et de CD, ce qui nous permet d'avoir une grande diversité de lectures et un réassort de livres. Les parents désireux de nous accompagner sont les bienvenus (hors crise sanitaire actuelle).
- Un partenariat avec l'EHPAD avait commencé à l'ouverture de la crèche, sa situation au-dessus de la crèche étant idéale. Malheureusement cela n'a pas pu se poursuivre. Le public n'était pas adapté à notre population.

Par ailleurs, la population accueillie en EHPAD, génère des situations « à risques » pour les enfants de la crèche. Pour maintenir la sécurité des enfants, ceux-ci vont peu dans la zone intéressée (celle en dessous du filet). Le filet recueille régulièrement des objets souillés par les résidents (couches), du pain (qui attire les pigeons), des médicaments (extrêmement dangereux).

Perspectives d'évolution :

- Meilleure connaissance de notre environnement
- Même si les rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD n'ont pas eu l'effet escompté, la responsable reste convaincue qu'il peut tout à fait se faire autre chose « ailleurs », il doit y avoir dans le 15eme arrondissement des associations de « seniors+ » qui seraient très intéressées de venir rencontrer les enfants. Notre projet de « jardinage » serait aussi susceptible d'intéresser des personnes retraitées passionnées de jardinage et qui aimeraient nous accompagner dans ce nouveau projet.
- Envoludia soutient le projet de modification de cette situation (liée à la projection d'objets indésirables sur le filet au-dessus d'une aire de jeux) permettant une sécurisation pérenne de cette zone, pour réinvestir cette aire de jeux loin d'être exploitée à la hauteur de son potentiel.
- Accompagner les familles vers cette transition entre la crèche et l'école. Il n'y a pas de liens avec les écoles du quartier alors que les parents sont demandeurs d'informations diverses (taille de l'école, choix pédagogique). Ils attachent une grande importance au choix de l'école de leur enfant et sollicitent régulièrement les professionnels de la crèche à ce sujet.
- Faire participer les familles à l'aménagement du futur jardin
- Promouvoir notre projet auprès des professionnels de santé du 15eme



7 Plan d'actions 2022-2026

Objectifs	Actions à mener		Responsable de	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance						
généraux		Actions a mener	l'action	maicateurs de suivi	2021-2022	2022-2023	2023_2024	2024_2025	2025_2026		
	1	Favoriser l'accueil des nouveaux salarié (établir une procédure d'accueil, favoriser la transmission)	RE	Le taux de turn over Compte-rendu de la période d'essai		X					
Objectif 1 : Améliorer l'accueil à la crèche dans toute sa	2	Proposer des rencontres régulières avec les familles	RE Délégations référentes enfants	Nombre de rencontres organisées				X			
transversalité	3	Améliorer l'intégration des stagiaires à la crèche	RE	Résultat de l'enquête de satisfaction Nombre de stagiaire accueilli (bilan)			X				
Objectif 2 : Le respect des besoins et du rythme de	1	Mettre en place des actions de formation spécifiques pour donner du sens aux pratiques	RE	Nombre de formations réalisées Réalisation de fiches pratiques					х		
l'enfant	2	Homogénéiser les pratiques professionnelles pour répondre aux besoins de l'enfant (sieste, repas, les règles en collectivité)	PSY	Réalisation de fiches pratiques			X				



Objectifs	Actions à mener		Responsable de Indicateurs de suivi		Calendrier - échéance					
généraux		Actions a mener	l'action	maicateurs de suivi	2021-2022	2022-2023	2023_2024	2024_2025	2025_2026	
		Organiser des temps d'observation	PSY	Fiches d'observations						
	3	formels dédiés en section pour mieux adapter les pratiques		Evaluation de l'outil « fiche d'observation »	х	х				
		Adapter l'aménagement de l'espace selon le développement de l'enfant et de ses capacités (organisation et recensement du matériel)	PSYCHOMOT	Investissement en matériels						
Suite Objectif 2 :	4			Formalisation d'un catalogue du matériel disponible à la crèche	X					
Le respect des besoins et du	5	Développer la stimulation basale au sein de la crèche	PSYCHOMOT	Copil « stimulation basale »	Х	Х	Х			
rythme de l'enfant	6	Poursuivre le projet bucco	ERGO	Fiches repas		х				
		Développer le « care » :	PSYCHOLOGUE	Nombre de sessions de sensibilisation						
	7	L'inscrire dans le quotidien, désigner un référent, faciliter la formation continue		Nombre de personnes ayant participé à ces sessions				x		
	8	Maintenir les acquis CAA	CET	Nombre de signes pratiqués au sein de la crèche	X					
					-	X	X			



Objectifs		A.M	Responsable de l'action Indicateurs de suivi		Calendrier - échéance					
généraux		Actions à mener			2021-2022	2022-2023	2023_2024	2024_2025	2025_2026	
Suite	9	Promouvoir le mouvement au quotidien (guidance motrice du jeune enfant)	PSYCHOMOT	Nombre de sessions consacré au partage d'information et à la transmission aux professionnels	X					
Objectif 2 : Le respect des besoins et du rythme de l'enfant	10	Savoir dépister l'enfant « qui va mal »	IDE			x				
Objectif 3 :	1	Enrichir les activités proposées	EJE	Nombre d'activités proposées Mise en place d'un planning d'activités				х		
créativité de l'enfant à la crèche	2	Dédier un temps de détachement pour permettre aux professionnels l'émergence d'idées nouvelles et de projets	RE	Temps défini au planning Nombre de nouvelles idées suite à ce détachement					х	



Objectifs		Actions à mener	Responsable de Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
généraux		Actions a mener	l'action	muicateurs de suivi	2021-2022	2022-2023	2023_2024	2024_2025	2025_2026
	3	Proposer des formations artistiques aux professionnels (art, peinture, matériels de récupération)	RE	Nombre de formations suivies Réalisation de fiches pratiques					
		recorperation,						X	х
Suite Objectif 3 : Promouvoir la créativité de	4	Mettre en place un projet autour du jardin avec un nouvel aménagement et participation des enfants et des familles	ERGO	Rencontres prestataires Nombre d'interventions des familles			X	X	х
l'enfant à la crèche	5	Relancer le projet musique pour l'éveil musical des enfants	EJE	Rencontres avec les intervenants	х				
	6	Lancer le projet aquaponie (système qui unit la culture de plante et l'élevage de poisson) pour l'éveil et la sensibilisation des enfants à la nature	EJE			X			



Objectifs		Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance						
généraux		Actions a mener			2021-2022	2022-2023	2023_2024	2024_2025	2025_2026		
	1	Organiser des temps d'échanges conviviaux pour les familles (café des parents, réunions à thèmes)	PSYCHOLOGUE	Nombre de rencontres organisées			X				
	2	Poursuivre la participation des familles à la vie de la crèche par le biais « des ateliers parents »	EJE	Nombre d'ateliers mis en place		X	x				
Objectif 4 : La participation des familles à	3	Former les familles à la CAA pour poursuivre le projet communication à la maison	CET Délégation EJE	Nombre de familles participatives			Х				
la vie de la crèche	4	Promouvoir un référent famille au sein de la crèche (parent volontaire qui sera le porte-parole)	RE	Nombre de candidats				x			
	5	Poursuivre le travail avec les familles sur l'élaboration du projet personnalisé	CET	Nombre de rencontres par famille	x	X					
	6	Lorsqu'un PAI est nécessaire, l'obtenir pour l'entrée de l'enfant à la crèche et le mettre en œuvre auprès de l'équipe	IDE	Connaissance des PAI par les professionnels, les stagiaires	х						



Objectifs	Actions à mener		Responsable de	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
généraux		Actions a mener	l'action	malcateurs de sulvi	2021-2022	2022-2023	2023_2024	2024_2025	2025_2026	
	1	Former les professionnels aux gestes d'urgence et autres situations prégnantes (incendie, PAI)	IDE	Nombre et type de formations et nombre de participants	Х					
Objectif 5 : Le respect des règles d'hygiène et de	2	Garantir des pratiques quotidiennes de prévention et de sécurité pour l'enfant et le personnel	IDE	Fiches de compétences par métier valident les acquis professionnels		X				
soins au quotidien	3	Accompagner les professionnels lors de la réalisation de différentes pratiques Validation régulière des pratiques	IDE				X			
	4	Améliorer la traçabilité de l'entretien de la crèche (en section et dans la crèche)	IDE	Traçabilité réalisée sur les fiches spécifiques d'entretien		x				
Objectif 6 : Développer la communication interne et	1	Communiquer aux familles les projets d'Envoludia association de famille (ses valeurs, ses établissements et les missions)	RE	Campagne de communication			X			
externe	2	Etre mieux identifié comme un lieu d'accueil d'enfants en situation de handicap	RE Délégation CET/IDE	Le nombre d'enfants JE qui va être accueilli	Х	x				



Objectifs		Actions à mener	Responsable de Indicateurs de suivi		Calendrier - échéance					
généraux		Actions a mener	l'action	malcateurs de saivi	2021-2022	2022-2023	2023_2024	2024_2025	2025_2026	
Suite Objectif 6: Développer la communication interne et externe	3	Organiser des rencontres avec les partenaires	RE Délégation CET	Nombre de structures qui ont pris contact avec nous Nombre de partenaires contactés Nombre de rencontres organisées		X				
	4	Développer de nouveaux outils de communication (réseaux sociaux, plaquettes)	RE	Nombres de canaux /outils développés				x		
	5	Favoriser la communication entre professionnels (temps d'échanges entre professionnels, et groupe d'analyse de la pratique - interprofessionnelle)	PSYCHOLOGUE	Nombre de réunion Taux de satisfaction des professionnels			X			



Annexe 1 – Lexique

Handicap : limitation des possibilités (limitations d'activité et restrictions de participation) à laquelle on oppose un droit à compensation (prise en compte des besoins, des attentes et des choix de la personne ou de ses représentants, sans discrimination, pour lui permettre de faire face aux conséquences de son handicap dans sa vie quotidienne).

IMC: Infirmité Motrice Cérébrale. Elle est appelée maintenant Paralysie cérébrale.

Inclusion collective: procédé d'inclusion qui privilégie le fait de regrouper des enfants ayant les mêmes besoins pour faciliter leur inclusion dans un groupe élargi. Elle se distingue donc de l'inclusion individuelle en permettant d'autres jeux d'identifications et d'apprentissages, mais les deux modalités d'inclusion ne sont pas exclusives.

Mixité sociale : politique d'accueil qui vise le brassage et la diversité pour lutter contre la ségrégation et l'exclusion.

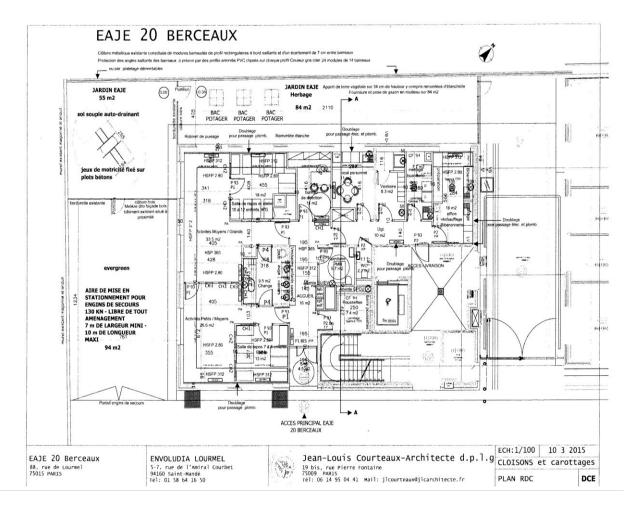
Paralysie cérébrale : Trouble permanent du développement du mouvement et de la posture, causé par des atteintes non progressives sur le cerveau durant la période périnatale.

Polyhandicap: handicap grave à expressions multiples limitant les possibilités d'autonomie et d'expression.

Socialisation: Processus au cours duquel un enfant apprend et intériorise les normes et les valeurs du groupe auquel il appartient, et qui lui permet dans sa relation aux autres de construire son identité sociale.



Annexe 2 – Les locaux de la crèche



La crèche Méli-Mélo a été conçue dans ses plans et dans son fonctionnement pour permettre l'accueil de toute personne présentant un handicap.

Le local répond aux normes prévues selon la règlementation en matière d'établissement recevant du public - ERP - (articles R.111-19 à R.111-19-24 du Code de la Construction et de l'Habitation ; loi n°2005-102 du 11/02/05 ; décret n°2006-555 du 17/05/06 modifié par le décret n°111.19 2007-18 du 5/01/07 ; arrêté du 1/08/06). Tous les espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A l'intérieur 180 m2 aménagés et dédiés à la petite enfance.

L'espace accueil

Cet espace est dédié à l'arrivée des familles : il est le lien entre la vie familiale et la vie collective dans la structure. Chaque enfant a son casier avec sa photo pour y mettre ses effets personnels.

C'est une zone d'échange :

- Entre l'équipe et les familles : tableaux d'information sur la vie de la structure, affichage de photos durant les activités avec les familles, accès direct au bureau de la direction.
- Entre les familles elles-mêmes.



C'est à partir de cet espace que les parents peuvent rejoindre facilement les deux sections.

Les unités d'accueil des enfants

Notre établissement accueille, les enfants selon 2 tranches d'âge :

- Une section dédiée aux plus petits et « petits moyens » (3 mois-16/17 mois) : 9 enfants

L'aménagement intérieur favorise l'éveil et le confort : des tapis mousse aux sols pour ceux qui rampent, des coussins-poufs, des meubles bas, des couleurs apaisantes aux murs, des jeux adaptés à leur âge (hochets, éveil sensoriel,...) et une structure motrice pour les premiers apprentissages moteurs.

- Une section dédiée aux « moyens et plus grands » (18 mois à 3 ans et plus) : 11 enfants

Avec également une structure motrice évolutive, une salle de jeux pour les activités libres et dirigées, des coins de jeux pour favoriser l'expression des jeux symboliques, un « grand fauteuil » qui sert de repères aux enfants pour les temps de regroupement.

L'espace de change

Il est commun aux deux sections pour les soins et l'hygiène des enfants, adapté à chaque tranche d'âge (avec tables à langer et/ou petits toilettes) et casiers de chaque enfant ; un escalier permet à ceux qui ont acquis la marche d'y monter seul.

Le dortoir

Chaque section dispose d'un dortoir

L'espace pour le personnel

La salle du personnel est équipée :

- o d'un espace repas (cuisine avec évier, micro-onde/four) : pour permettre au personnel qui le souhaite de déjeuner sur place et de réchauffer ses plats ;
- o d'un espace déjeuner : table et chaises ;
- d'un réfrigérateur congélateur pour le personnel.

Le bureau du responsable est situé dans l'espace accueil.

Un espace extérieur

Un lieu sécurisé avec des jeux adaptés à chaque tranche d'âge (une structure motrice ; des jeux moteurs, une petite maison) et un grand espace vert de 80m2 qui se situe à l'arrière de la crèche. Les enfants sortent quasiment tous les jours sauf si la météo ne le permet absolument pas. C'est important qu'ils puissent jouer dehors et qu'ils puissent avoir cet espace pour courir. Les sections ont des petites surfaces et limitent les déplacements des enfants.

L'été, les enfants mangent dehors, un store permet de maintenir ombragé l'aire de jeux, ils peuvent aussi faire des « jeux d'eau ». Les enfants peuvent y accéder directement depuis la section des grands.



Annexe 3 – Déroulé de la journée type

La journée des « Explorateurs » étant définie par le rythme de chacun des enfants accueillis, nous présenterons plutôt ci-dessous une journée type de la section des « Aventuriers » (celle des plus grands).

Cette présentation est celle que nous avions mis en place avant les préconisations ministérielles dues à la crise sanitaire et le fait que les enfants ne se mélangent dorénavant plus.

De 8h30-9h30	Accueil des enfants et de leur famille au sein de la section pour les temps de transmission. Espaces et jeux libres à disposition des enfants.
A 09h30	Temps de regroupement pour les enfants pendant lequel nous chantons la chanson du « bonjour » afin que chaque enfant se sente accueilli. C'est également un temps privilégié de rencontres et de partages autour de comptines et de chansons signées. C'est aussi l'occasion pour nous de présenter aux enfants la « frise du temps » où chaque temps fort de la journée est représenté par un pictogramme. Ce rituel permet à l'enfant qui n'a pas encore la notion du temps de se repérer dans la journée et marque le début des ateliers d'éveil ou de sortie dans le jardin.
De 10h00-11h00	L'équipe propose aux enfants différents ateliers d'éveil, sortie dans le jardin, parcours de motricité en fonction des besoins et des centres d'intérêt des enfants.
A 11h15	Temps de regroupement pendant lequel sont racontées des histoires aux enfants. Ce rituel permet de faire la transition avec le déjeuner.
De 11h30-12h15	Après s'être lavés les mains, les enfants s'installent à table. Le repas débute par la chanson signée « A tous, bon appétit! » que les professionnelles et les enfants chantent ensemble. A partir de 12h00: Les enfants entrent progressivement dans le dortoir et sont accompagnés à l'endormissement par les professionnelles. A partir de 14h30: Les enfants se réveillent de façon échelonnée et profitent des espaces et des jeux.
A 15h30	Après le lavage des mains, les enfants s'installent à table pour le goûter. Celui-ci débute par la chanson signée « A tous, bon appétit »
A partir de 16h30	: Des ateliers d'éveil sont proposés aux enfants. Lorsqu'il fait beau, ils peuvent aussi sortir jouer dans le jardin. C'est à partir de cette heure-là que les parents peuvent commencer à venir chercher leur enfant. Une professionnelle se rend disponible pour échanger avec les parents et leur transmettre les informations concernant la journée de leur enfant.



Annexe 4 – L'organisation de l'équipe

Une responsable de structure

Elle se chargera de :

La direction opérationnelle de la structure :

- o Participe, en lien avec la directrice du pôle petite enfance à la mise en place de la structure :
 - est garant de la bonne mise en œuvre du projet d'établissement de la structure
 - Participe au recrutement de l'ensemble des équipes de la structure (personnel médical, éducatif, maintenance, cuisine)
 - Participe aux choix de matériels initiaux : matériel pédagogique, matériel d'équipement, aménagement de l'espace
- o Assure la responsabilité pénale de la structure
- Est responsable des conditions d'hygiène et de sécurité des locaux
- Assure la direction opérationnelle quotidienne de la structure
- Informe la direction du Pôle Petite Enfance des différentes situations problématiques que ce soit en matière de personnel, de projet pédagogique, de matériels,... (problèmes rencontrés au niveau de la structure, nouveaux besoins repérés,...) et cherche avec elle les solutions adaptées

Management / Encadrement :

- Assure la responsabilité et l'encadrement de l'ensemble des équipes de la structure : anime des réunions d'équipes, favorise un bon cadre de travail, met en place des outils de suivi des équipes (planning de présence/congés, évaluations-entretiens de fin d'année, problèmes,...), élabore le plan de formation, gère les conflits, fait remonter à la direction générale les situations problématiques, organise les remplacements et le recrutement d'intérimaires
- Assure la responsabilité sanitaire en collaboration avec le pédiatre de la crèche : hygiène générale, suivi diététique si nécessaire (élaboration de menus, ...);
 Diffusion de protocoles médicaux, formation du personnel (prévention, rappels d'hygiène et de sécurité,...), contrôles relatifs à l'hygiène et la sécurité des locaux
- Participe à la gestion administrative de la structure (commandes, suivi des fournisseurs, suivi des partenaires, gestions des inscriptions/admissions, facturation aux familles,...)
- o Gère le budget de fonctionnement de l'établissement et la participation financière des familles
- Met en place une démarche qualité (mesure de satisfaction des parents, démarche qualité globale)

Programme pédagogique:

- Anticipe les actions appropriées dans tous les domaines et spécifiquement la gestion du personnel, le jeu, l'éveil, l'aménagement de l'espace, l'hygiène, la sécurité et la diététique
- Met en place et anime des journées pédagogiques

Communication:

- o Prépare et anime des réunions de parents
- Met en place des réunions avec les professionnels de santé (médecin, psychologue,...)
- o Assure la mise en place effective des partenariats : réunion d'équipes sur les retours matériels,...



Prise en charge des enfants :

- o Responsable des admissions de tous les enfants, de l'inscription et à l'accueil quotidien des enfants
- o Est garant de l'application des PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Elabore l'accueil des familles (prise en charge de l'enfant, réunions parents, conseils,...) et transmet aux parents les acquisitions ou problèmes constatés chez l'enfant

L'accueil des enfants s'organisera autour de 2 tranches d'âge : de 3 mois à 17 mois et de 18 à 36 mois et plus. Ces deux sections seront supervisées par une éducatrice de jeunes enfants, qui veillera au respect de la mise en œuvre du projet pédagogique au sein de chaque section. Elle pourra assurer la continuité de la fonction de cadre en cas d'absence de l'adjointe de direction.

L'équipe éducative auprès des enfants

L'équipe professionnelle sera composée pour 20 places effectivement attribuées, de :

- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 3 auxiliaires de puériculture diplômées
- 2 agents aide-auxiliaires diplômés d'un CAP petite enfance
- 1 agent d'entretien

Par ailleurs, nous souhaiterions pouvoir faire de notre structure un réel lieu de formation continue et donc accueillir, selon les possibilités, tous les métiers du secteur de la Petite Enfance.

L'Educateur du jeune enfant

- Assure l'encadrement éducatif des deux sections.
- Anime des réunions avec son équipe : favorise un bon cadre de travail, de suivi et de formation de ses équipes, sensibilise l'équipe au projet pédagogique et aux méthodes d'observation

Un rôle pédagogique:

- Met en œuvre le projet pédagogique de la structure et plus particulièrement des sections dont il a la charge : élaboration et mise en œuvre (dont aménagement de l'espace) et évolution
- Anticipe les actions appropriées dans tous les domaines et spécifiquement le jeu, l'éveil et l'aménagement de l'espace
- Repère les difficultés et propose des réponses adaptées
- Participe à l'élaboration de l'ordre du jour et à l'animation des journées pédagogiques
- o Participe au choix du matériel pédagogique

Au niveau de la communication :

- Participe à la préparation et à l'animation des réunions de parents
- Participe à l'accueil des familles et transmet aux parents les acquisitions constatées chez l'enfant : favorise un climat de confiance avec les familles
- Favorise les relations avec les partenaires extérieurs (partenariats, intervenants extérieurs,...)



Auprès des enfants :

- o Participe à l'accueil quotidien des enfants (soins, jeux,...)
- Propose et coordonne les activités d'éveil en respectant le rythme biologique et le développement psychomoteur de l'enfant
- o Favorise les acquisitions personnelles et collectives des enfants vers l'autonomie
- o Accompagne l'intégration sociale précoce des enfants porteurs d'handicap avec l'équipe thérapeutique

Les autres professionnelles de la Petite Enfance

L'accompagnement au quotidien des enfants :

- Accueillent et accompagnent au quotidien l'ensemble des enfants présents dans le respect de leurs besoins et de leur rythme
- o Assurent la surveillance et les soins à leur donner
- S'occupent de l'enfant de manière individuelle mais aussi en groupe en répondant à leurs besoins et leurs sollicitations
- Veillent à la sécurité et au bien-être des enfants
- Les accompagnent dans leurs apprentissages
- Organisent de nombreuses activités à différents moments de la journée pour leur permettre d'assurer l'éveil et le bien-être des enfants
- Sont présentes pour aux moments importants de la journée comme : le repas, la toilette, la période de l'endormissement et la sieste
- o Aident les enfants à devenir autonome : l'apprentissage de la marche, de la propreté, et du langage
- Assurent l'entretien et le nettoyage des locaux de son unité : le rangement des jeux et des jouets, la remise en ordre du lieu de vie et des objets qui ont utilisés
- Accompagnent les enfants porteurs de handicap avec l'équipe pluridisciplinaire

Le travail d'équipe :

- o Pour les auxiliaires de puériculture : responsabilité d'un groupe de 5 à 8 enfants
- Participent à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évolution du projet pédagogique avec l'ensemble de l'équipe et sous la direction du responsable d'établissement
- o Participent activement aux réunions de travail et de réflexion
- o Planifient avec l'équipe, l'organisation de la journée et de la semaine des enfants
- o Sont flexibles dans leur affectation suivant les besoins du service, sur décision du responsable
- Transmettent leurs connaissances aux autres membres de l'équipe
- o Collaborent avec l'ensemble des professionnels de la structure

<u>La communication</u>:

- Accueillent et écoutent les familles dans le respect de celles-ci, transmettent les informations sur le déroulement de la journée de l'enfant en restant dans leur domaine de compétences dévolu et repèrent les attentes des parents
- o Préparent les réunions auxquelles elles participent
- Communiquent aux parents les informations dont le responsable de l'établissement les aura chargées



L'équipe de support

En dehors des équipes encadrant les enfants, nous avons recruté :

- Un agent d'entretien, ses fonctions seront celles-ci :

En ce qui concerne la cuisine :

- Réchauffer les plats (liaison froide) et noter les différentes températures avant et après mise en température des aliments
- o Préparer les repas des enfants, en fonction de leurs tranches d'âge, en privilégiant la diversité alimentaire (texture, mixé/non mixé, fruits en compotes/fruits entiers/tartes, poissons/viandes,...)
- o Préparer les chariots de distribution (repas, vaisselle,...) et les dépose devant chaque salle
- o Récupérer ou faire récupérer les chariots après les heures de repas devant chaque salle
- Nettoyer et ranger la vaisselle
- o Tenir propre la cuisine dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises
- o Gérer ses stocks : rangement, identification des besoins,...
- Encadrer l'aide de service polyvalente dans ses fonctions d'assistance cuisine (récupération des chariots, vaisselle,...)
- Gérer, en accord avec l'adjointe de direction, les commandes et les relations fournisseurs : faire remonter les besoins, réceptionner les commandes, passer les commandes

Cette personne pourra également :

- Aide aux repas des enfants, en fonction des besoins
- Apporter les repas dans les deux sections : déposer et récupérer les chariots
- Faire la vaisselle après le goûter
- Faire le rangement/ le ménage résiduel de la cuisine

En ce qui concerne l'entretien global de l'ensemble de la structure :

- Le ménage de la structure
- Aide dans la mise en place de certaines activités (peintures, jeux d'eau,...)
- Aide en lingerie si besoin
- Aide dans le rangement des unités (jeux, aménagement de l'espace,...)
- S'occuper de la lingerie faite en interne (lavage bavoirs, gants, serviettes,....)

Le personnel médical : la pédiatre et l'infirmière puéricultrice

Elles veilleront à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses ou d'épidémies, ou d'autres situations dangereuses pour la santé. Elles définiront les protocoles d'actions dans les situations d'urgence, en concertation avec le responsable et, le cas échéant et organiseront les conditions du recours aux services d'aide médicale d'urgence.

Elles assureront les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel. Pour l'exercice de ses missions et lors des visites d'admission à la crèche, la pédiatre pourra examiner les enfants.

Elles participeront à l'intégration des enfants présentant un handicap, d'une affection chronique, ou de tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière, et, le cas échéant, mettront en place un projet d'accueil individualisé. En concertation avec le responsable de la structure, elle s'assurera que les conditions d'accueil permettront le bon développement et l'adaptation de tous les enfants à la crèche.



Valérie Jauréguy | Responsable d'établissement

Crèche Méli-Mélo

20 Rue Marie Skobtsov, 75015 Paris

T: 01 44 01 01 62 | P: 06 48 69 07 24

@: melimelo@envoludia.org

